VACCINATION R-R

## UNE CAMPAGNE QUI SUSCITE LA PANIQUE

Page 5

ALGER

## SEPT BLESSÉS DANS UNE COLLISION

Page 24


# MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ISSN : 1112-7449

N° 3027 | Lundi 6 mars 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com


FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

## LA HIÉRARCHIE RESPECTÉE

Page 17

TRIPARTITE : GOUVERNEMENT-UGTA-PATRONAT

# QUELLES ALTERNATIVES FACE À LA CRISE ?

Page 3

PRIVATISATION D'ALGÉRIE POSTE

## "HORS DE QUESTION" POUR HOUDA FARAOUN

Page 5

CARAMBOLAGE À BOUMERDÈS

## DEUX MORTS ET QUINZE BLESSÉS

Page 24

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

## GAÏD SALAH APPELLE A REDOUBLER DE VIGILANCE

Page 4

S'APPRÊTANT À SAISIR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

## L'INTERSYNDICALE PRÉPARE UNE AUTRE MARCHE DE PROTESTATION

Page 3

## Repères %

**3** *kamikazes se tuent au Nigeria en voulant commettre un attentat-suicide.*

**12** *milliards pour réhabiliter le centre des impôts de Hammam-Bou-Hadjar.*

**300** *établissements scolaires associés à l'Unesco en Algérie.*

## UN PREMIER SALON DE LA CUNICULTURE À BÉJAÏA

Une vingtaine d'exposants, dont 13 éleveurs de lapins, ont pris part au 1er salon de la cuniculture dans la wilaya de Béjaïa. L'organisation de cette manifestation économique vise à sensibiliser autour de l'intérêt de ce créneau, fortement rentable et ne nécessitant pas de lourds investissements. Parmi les participants onpouvait voir des équipementiers et des commerçants de produits prophylactiques, d'hygiène et d'aliments de bétail, ainsi que des institutions spécialisées dans les micro-crédits, à l'instar de la Cnac et de l'Ansej. Etaient également présentes des structures de formation, notamment l'Institut national de recherche agronomique de Oued-Ghir. Pratiquée à large échelle, dans un mode d'autoconsommation dans l'arrière-pays, notamment dans les zones montagneuses, cette activité a perdu du terrain ces dernières décennies au point de faire du lapin un produit rare. A Béjaïa, ils ne sont plus que quelques vendeurs à proposer, du reste de façon irrégulière sur leurs étals, du lapin. Depuis quelques mois, ce produit revient, certes timidement

mais de façon palpable sur le marché. Et pour cause, une vigoureuse campagne de sensibilisation y est menée pour le valoriser mais aussi pour inciter les jeunes agriculteurs à investir ce créneau.

## RECOMMANDATION D'UN SYSTÈME DE SOINS POUR LA PRISE EN CHARGE DU NOUVEAU-NÉ

Des professionnels de la santé ont insisté, au cours d'une rencontre tenue à Oran, concernant la mortalité infantile, sur la nécessité de la mise en place d'un système de soins en lien avec la prise en charge du nouveau-né. "*La mise à niveau de structures de néo-natalité est nécessaire",* ont souligné les participants qui ont appelé "*au respect des normes fixées par le gouvernement en la matière à travers la mise en place d'un programme de néo-natalité pour réduire le taux de mortalité néonatale". "Le problème majeur est celui de la ressource humaine. Il se pose en termes de formation",* a souligné le professeur Djamil Lebane, coordinateur national du programme national néonatalogie au ministère de tutelle. Les responsables de l'enseignement supérieur ont été sensibilisés pour faire en sorte que les futurs pédiatres aient un temps de formation suffisant dans leur cursus. D'autres intervenants ont relevé le nombre jugé insuffisant de services de néo-natalité à travers le pays, tout en constatant le nombre élevé de décès lors de la première semaine de vie. Ils ont également évoqué de "*nombreuses insuffisances en lien avec l'aspect organisationnel et la formation du personnel médical et paramédical".*

## 25 HERBORISTES POURSUIVIS EN JUSTICE EN 2016 À CONSTANTINE

Vingt-cinq procès-verbaux assortis de poursuites judiciaires ont été dressés, durant l'exercice 2016, à l'encontre de propriétaires d'herboristeries dans la wilaya de Constantine et ce pour diverses infractions.

Les opérations de contrôle, menées par les services concernés, ont relevé, au cours de l'année précédente, 28 infractions portant, notamment, sur la vente de produits périmés, le manque d'hygiène, des défauts d'étiquetage et de facturation. 109 interventions, ciblant des herboristeries, durant cette même période, ont été effectuées par cinq brigades de contrôle et de la répression des fraudes de la direction du commerce de la wilaya de Constantine. Ces mêmes brigades ont procédé également à la saisie de 612,5 kg de produits non conformes, pour un montant estimé à plus de 4,5 millions de dinars, les produits saisis présentaient soit un défaut d'étiquetage, soit avaient dépassé la date de péremption. Procédant, en outre, à la fermeture de 3 herboristeries en 2016, pour activité en dehors du registre de commerce et défaut d'hy-

giène. Les services de la direction du commerce sont appelés, par ailleurs, à "durcir" leurs opérations de contrôle durant l'année 2017.

## Dixit

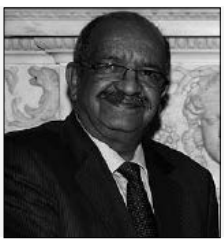

### ABDELKADER MESSAHEL

***"Les relations algéro-tunisiennes ont connu au cours des dernières années une importante dynamique marquée notamment par la tenue régulière des sessions de la Grande commission mixte ainsi que des rencontres de haut niveau initiées par les responsables des deux pays."***

## IL FAIT UN SELFIE ET PROVOQUE LA DESTRUCTION D'UNE ŒUVRE D'1... MILLION DE DOLLARS

Un touriste a joué de malchance avec une œuvre du musée d'Hirshhorn à Washington, aux états-Unis. L'homme était venu admirer l'installation de l'artiste contemporain Yayoi Kusama, baptisée "La pièce aux multiples miroirs – Tout l'amour éternel que j'ai pour les citrouilles". Il a écrasé un cucurbitacé en prenant un selfie.

Après cet incident, l'exposition a été fermée au public pendant trois jours. L'œuvre est composée de miroirs réfléchissant l'image de citrouilles jaunes à points noirs disposées sur le sol. Une installation similaire avait été estimée à 800.000 dollars selon Artnet. Chaque visiteur pouvait pénétrer à l'intérieur de l'œuvre pendant 30 secondes, seul ou par groupe de quatre personnes maximum sans surveillance, précise Vanity Fair.

## UNE CENTAINE DE CLIENTS FUIENT D'UN RESTAURANT... SANS PAYER

C'est une fraude à l'addition d'une ampleur inédite. La Guardia Civil recherche ce vendredi plus de 100 clients qui sont partis en courant sans payer après avoir profité d'un banquet dans un restaurant du nord de l'Espagne. Montant de l'ardoise : 2.000 euros. "Ils étaient en train de danser puis tout à coup ils ont disparu. En une minute, cent personnes étaient parties" a expliqué le propriétaire de l'hôtel-restaurant Carmen de Bembibre, situé à 400 kilo "Ils ne sont pas sortis par petits groupes, non, tous à la fois", a précisé Antonio Rodriguez à la radio Cadena Ser. Les employés du restaurant n'ont pas pu retenir les resquilleurs. "On ne peut rien faire quand ils sont si nombreux", a encore déploré le malheureux propriétaire.

TRIPARTITE : GOUVERNEMENT-UGTA-PATRONAT

# Quelles alternatives face à la crise ?

*Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sera à Annaba aujourd'hui où il présidera, notamment, les travaux de la tripartite. Le gouvernement, le patronat et l'UGTA auront ainsi l'opportunité de faire le point sur la situation économique et sociale du pays et ce, 9 mois après la dernière tripartite.*

PAR KAMAL HAMED

C'est pour la deuxième fois donc que cette rencontre tripartite se tient en dehors de la capitale, Alger. Une rencontre qui intervient dans un contexte marqué par les préparatifs d'un important rendez-vous électoral, les élections législatives du 4 mai en l'occurrence, mais dont l'ordre du jour reste pour le moment inconnu. Très peu d'informations ont filtré sur ce que les trois partenaires vont aborder au cours de cette rencontre. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, qui s'exprimait, hier, sur les ondes de la chaîne 1 de la Radio nationale, a apporté un éclairage sur ce rendez-vous. Ainsi, selon le représentant du gouvernement il sera notamment question lors de cette 20e session de saisir cette *"opportunité pour examiner l'alternative économique au pétrole qui mettra fin à la dépendance aux hydrocarbures et encouragera la diversification de l'économie notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et services tertiaires".*

Il sera aussi question, selon un communiqué des services du Premier ministre, de la consolidation du partenariat public-privé. Autant dire que la priorité sera axée sur les questions économiques et la nécessité de diversifier l'économie nationale. Avec la chute des prix du baril de pétrole, le gouvernement a pris conscience des dangers qui guettent le pays. D'où, sans doute, l'élaboration du nouveau modèle économique sur lequel repose le pari du gouvernement de transcender la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures.

La priorité devrait être donnée à la diversification de l'économie.

Le nouveau modèle économique a été au centre des travaux de la 19e dernière tripartite qui s'est tenue au début du mois de juin de l'année passée. L'objectif étant d'aboutir à des niveaux soutenables en matière d'équilibre du Trésor et des finances publiques.

Ledit modèle comprend également des mesures pour consolider la justice sociale sans surcoûts économiques, réformer la fiscalité et mettre le budget au service de la croissance et du développement humain durable. Il s'agit de mener, selon une démarche graduelle, une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économique, basée sur une vision économique et sociétale.

Le gouvernement, a d'ores et déjà engagé une transition durant laquelle une adéquation des politiques publiques et sectorielles, une rénovation de la gouvernance économique et l'émergence d'acteurs de marché qui permettront de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement.

Les trois partenaires se sont alors mis d'accord sur l'orientation vers une politique d'investissement économique devant valoriser et consolider l'investissement, la poursuite d'une politique industrielle à travers la diversification de l'économie autour de compétitivité des secteurs, des branches et des territoires, la consolidation soutenue du développement de l'agriculture dans une optique d'amélioration de la production et de la productivité, du renforcement de l'agro-industrie, de la modernisation des exploitations et de maîtrise des coûts, l'amorce d'une nouvelle économique des services adossée au développement du numérique, du savoir, des nouvelles technologies et des ressources humaines et de la recherche développement et la poursuite des politiques publiques et sectorielles visant à consolider l'émergence des entités de marché, dont en particulier l'entreprise, comme acteurs prépondérants du nouveau régime de croissance.Lors de la tripartite d'aujourd'hui le gouvernement, l'UGTA et le patronat vont pouvoir discuter de vive voix sur les moyens de parfaire les mesures sur lesquelles ils se sont déjà mis d'accord par le passé.

**K. H.**

S'APPRÊTANT À SAISIR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

# L'Intersyndicale prépare une autre marche de protestation

PAR IDIR AMMOUR

La décision du gouvernement de supprimer la retraite anticipée et celle proportionnelle, à l'issue de la dernière tripartite de juin 2016, a provoqué des réactions hostiles et des appels à légiférer au nom de la légalité auprès de la famille syndicale. Depuis, c'est le bras de fer entre le gouvernement et l'Intersyndicale. Bien que des grèves aient paralysé les activités économiques du pays, les lignes n'ont pratiquement pas bougé dans les négociations entre syndicalistes et gouvernement, malgré les multiples rencontres d'où rien n'a filtré. Chaque partie campe sur sa position. Ayant épuisé toutes les voies de recours pour garder la fameuse retraite anticipée, l'on se demande jusqu'où ira le syndicat plus que jamais déterminé à obtenir la satisfaction face à cette situation de blocage.

L'intersyndicale, s'apprête à saisir le Conseil constitutionnel pour demander l'invalidation de la loi sur la retraite qui selon le secrétaire général du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Idir Achour, est *"illégale"*. Donc, pour les rares issues pacifiques qui restent, c'est s'en remettre désormais à l'institution présidée par Mourad Medelci comme le lui confère la Constitution.

Les membres de l'Intersyndicale se sont réunis, avant-hier à Alger, pour débattre des questions relatives à la loi sur la retraite, le code du travail et du pouvoir d'achat.

L'Intersyndicale a annoncé, hier dans un communiqué qui a sanctionné cette réunion extraordinaire tenue au siège du Snapest, sa décision de poursuivre les actions de protestation à travers, notamment, une marche nationale qui aura lieu le mois prochain.

La date et le lieu exacts de la dite marche seront fixés à l'issue de la réunion prévue le 1 avril. Pour rappel, ce forum de syndicats autonomes a réussi une grande démonstration de force lors de la marche organisée le 25 février dernier à Tizi Ouzou.

Il a été annoncé, par ailleurs, la mise en place, le 11 mars, d'une commission technique qui sera chargée d'élaborer le projet de la création de la Confédération des syndicats autonomes.

Les membres de l'Intersyndicale n'ont pas manqué de dénoncer la *"répression policière"* dont ont été victimes les étudiants en pharmacie et les étudiants en chirurgie dentaire.

Face à des syndicats déterminés, plus que jamais, à mener leur mouvement de protestation jusqu'au bout et ne croyant qu'à la satisfaction inconditionnelle de leur plateforme de revendications comme seule garantie pour renoncer aux actions radicales, pour sa part le gouvernement tente l'apaisement. Une crise de confiance s'est installée, les deux parties n'arrivent toujours pas à s'entendre même si le gouvernement avait réussi dernièrement à amener les syndicats à prendre part à la réunion d'information qu'il avait organisée. Convaincre l'Intersyndicale de renoncer à son mouvement de protestation est difficile à réaliser, *"en l'absence de garanties"*. Une atmosphère de crispation des relations entre le gouvernement et les partenaires sociaux règne depuis plusieurs mois et risque de prolonger cette situation, dans le cas où le Conseil constitutionnel ne donne pas suite à la revendication des syndicats autonomes. Coïncidant avec la tenue de la tripartite, que l'Intersyndicale a qualifié de *"non-événement"*, ces moments de grandes interrogations sociales et économiques, qui surviennent à deux mois des élections législatives du 4 mai, et surtout en l'absence des syndicats autonomes, les observateurs se demandent de quoi discuteront les membres de la tripartite? Dans le même sillage, le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, a mis l'accent sur l'impératif d'associer les syndicats autonomes au débat des projets de lois inhérents au monde du travail, tout en appelant le président de la République à intervenir pour faire annuler le nouveau texte de loi.

**I. A.**

COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME

## Une juge algérienne assermentée

La juge algérienne, Bensaoula Chafika, sera assermentée aujourd'hui, auprès de la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples, situé à Arusha en Tanzanie, a indiqué hier le site *Citizen Digital*.

Chafika Bensaoula prononcera, au côté de la juge malouine Rose Tujilane, un serment d'office lors de la 44e Session ordinaire de la CADH, tenue à Arusha dans la République unie de Tanzanie, remplaçant ainsi Fatsah Ouguezgouz et Duncan Tambala, dont les mandats ont expiré en septembre dernier.

La CDHP sera marquée, pour la première fois de son histoire, par la présence de cinq (5) femmes parmi les 11 membres de la Cour.

Les juges sont élus pour un mandat d'une durée de 6 ans, renouvelable une seule fois. Ils examineront, entre autres, près de 80 applications et requêtes pour l'avis consultatif.

**R. N.**

ALGÉRIE-TUNISIE

# Bientôt un protocole d'accord sur la coopération sécuritaire

*Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel a annoncé la signature d'un projet de coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Tunisie. L'accord sera signé le 9 mars prochain à Tunis, à l'occasion de la tenue de la 21e session de la Grande commission mixte, sous la co-présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue tunisien, Youssef Chahed.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Intervenant à l'ouverture de la 19e session du Comité de suivi algéro-tunisien, Messahel a souligné la "*détermination*" de l'Algérie à développer et à hisser les relations algéro-tunisiennes au plus haut niveau. Cette rencontre est une occasion, dira-t-il, pour "*poursuivre la coordination et la concertation autour des questions intéressant les deux pays et échanger les points de vue concernant les derniers développements sur le double plan régional et international*".

Messahel a co-présidé la 19e session du Comité de suivi algéro-tunisien avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui. La rencontre intervient en préparation de la 21e session de la Grande commission mixte prévue le 9 mars courant à Tunis.

Le ministre a saisi cette occasion pour saluer l'action commune entre les deux pays, qui est un modèle à suivre dans plusieurs domaines, à l'instar du domaine sécuritaire notamment en matière de formation et d'échanges d'informations renforçant ainsi la capacité des deux pays à faire face au terrorisme et au crime organisé.

L'accord de coopération sécuritaire *"consolidera notre démarche de concertation concernant le règlement des crises que connaît la région notamment en Libye"* a indiqué Messahel, relevant que cet accord *"nous permettra aussi de redoubler nos efforts afin de réaliser un rapprochement entre les différentes parties libyennes de manière à garantir la réconciliation nationale à travers un dialogue inter-libyen inclusif sans ingérence dans le cadre de la solution politique escomptée et fondée sur le processus de règlement parrainé par les Nations unies"*. Le ministre a également mis en exergue le développement concret qu'a connue la coopération bilatérale notamment dans les domaines de l'Énergie, de l'Industrie et des Mines, les Douanes, les Transports, les TIC, des domaines qui contribueront à promouvoir les économies des deux pays et à développer les zones frontalières en particulier.

Le ministre des Affaires maghrébines a exprimé sa satisfaction quant à l'application de la plupart des recommandations de la dernière Grande commission mixte ainsi que la participation des deux parties à plusieurs manifestations économiques et culturelles organisées dans les deux pays.

De son côté, le ministre tunisien des Affaires étrangères Khemaies Jhinaoui, a indiqué que *"la réunion du comité de suivi algéro-tunisien est une phase importante à travers laquelle nous espérons sortir avec des résultats positifs et concrets à même de dynamiser et de développer les relations de coopération dans différents domaines et de rapprocher les points de vue afin d'aplanir les difficultés"*. Il a réitéré le souci de son pays à œuvrer en faveur de l'intégration, le partenariat et l'élargissement des investissements entre les deux pays et l'intensification des échanges commerciaux.

Le ministre tunisien a également mis en avant le bilan positif réalisé sur le plan bilatéral dans différents domaines, particulièrement l'énergie, transports, tourisme, culture et ressources humaines.

Il a appelé à accélérer la tenue de la 2e session de la réunion de développement des régions frontalières, l'installation de groupes de travail et à définir des projets communs, à même de réaliser le développement dans ces régions. Par ailleurs, M. Jhinaoui a appelé à *"accélérer l'élaboration de la mouture finale de la convention d'établissement de 1963 et sa signature dans les plus proches délais"*, affirmant son *"impact positif dans la réalisation d'acquis et d'avantages supplémentaires pour les communautés algérienne et tunisienne, particulièrement en matière de séjour, d'emploi, transport, d'accès à la propriété et transferts financiers"*.

**L. B.**

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

# Gaïd Salah appelle à redoubler de vigilance

Le vice-ministre de la Défense nationale, le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah a appelé, hier, les éléments de l'Armée nationale populaire stationnées aux frontières à "*redoubler de veille et de vigilance pour garantir la réussite certaine de la stratégie du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à même de sauvegarder la sécurité de l'Algérie et de son peuple et de préserver sa stabilité*".

Intervenant au second jour de sa visite dans 6e Région militaire (Tamanrasset) lors d'une réunion au siège du Commandement de la région avec l'état-major de la Région, les directeurs régionaux et les responsables des différents corps de sécurité, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a saisi cette occasion pour *"donner des recommandations et des instructions, et mettre l'accent sur les grandes missions assignées à l'Armée nationale populaire, notamment dans cette importante région, qui exige de tous la capacité d'anticiper et de faire face, à toutes les menaces ou dangers d'où qu'ils proviennent, avec l'efficacité requise, et de poursuivre la traque des criminels et de leurs acolytes de contrebandiers et de narcotrafiquants, et ce, afin de délivrer notre pays de ces fléaux néfastes"*.

**R. N.**

PRÈS DE LA ZONE FRONTALIÈRE D'IN-GUEZZAM

# Une cache d'armes et de munitions découverte

Une cache d'armes et de munitions a été découverte avant-hier samedi près de la zone frontalière d'In-Guezzam (wilaya de Tamanrasset) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et lors d'une patrouille de reconnaissance menée près des frontières au niveau de la zone frontalière de In-Guezzam, wilaya de Tamanrasset (6e RM), un détachement de l'ANP a découvert, aujourd'hui 4 mars 2017, une cache d'armes et de munitions*", lit-on dans le communiqué du MDN. Cette cache contenait *"six (6) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov PMAK, une (1) mitrailleuse lourde de type FMPK, un (1) lance-roquettes de type RPG-7, un (1) fusil semi-automatique de type Simonov, deux (2) roquettes pour RPG7*", précise la même source.

Elle contenait également "*vingt (20) grenades, neuf (9) grenades fumigènes, dix-sept (17) chargeurs pour pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres*", ajoute le communiqué.

**R. N.**

DES COMPTES BANCAIRES D'EMPLOYÉS DE LA SNTF "PILLÉS" À LA BNA

## Stupéfaction !

Des dizaines d'employés de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) ont vu leurs comptes bancaires pillés à la Banque nationale d'Algérie (BNA), a -t-on appris hier.

En effet, ces employés ont manifesté, hier après-midi, leur colère devant l'agence de la BNA à la Gare Agha, Alger-Centre, pour réclamer leur indemnisation.

De son côté, la BNA rassure que "toutes les mesures administratives seront prises, les employés seront indemnisés".

**R. N.**

LE TRAIN ALGER-ORAN CAILLASSÉ

# Le mécanicien blessé

Le rapide Alger-Oran a été attaqué avant-hier et bombardé de grosses pierres lancées par des adolescents à la sortie de la gare de Relizane, brisant la vitre de la locomotive et blessant légèrement le mécanicien, a-t-on appris auprès de témoins oculaires. Le train a été immobilisé pendant une heure pour attendre l'arrivée des secours. Ce phénomène de caillassage des trains par des adolescents aux abords des villes a pris des proportions alarmantes en Algérie, alors que la direction de la SNTF se trouve incapable de l'endiguer. Si les conditions de sécurité dans les trains se sont nettement améliorées par rapport aux années 90, où les chemins de fer étaient particulièrement visés par les groupes terroristes, les risques d'attaque avec des pierres à la sortie des gares ont augmenté en raison notamment de la multiplication des bidonvilles aux abords des rails dans certaines villes, où des adolescents privés de loisirs et parfois de scolarité s'adonnent allégrement à ce jeu dangereux.

Cette peur qui règne sur les rails s'ajoute à de nombreuses formes d'insécurité qui dissuadent aujourd'hui bien de voyageurs de prendre le train, bien que les conditions de confort soient, il faut le dire, bien meilleures. Il n'y a qu'à constater la hausse vertigineuse du nombre d'accidents ferroviaires dus notamment à des déraillements et à la vétusté du réseau ferroviaire. L'effroyable accident survenu en septembre dernier à Boudouaou a mis à nu l'état de déliquescence dans lequel se trouve ce secteur névralgique du transport en commun, sans que les autorités concernées daignent prendre les mesures nécessaires pour stopper cette hécatombe ferroviaire.

A cela s'ajoutent les cas de véhicules ou de piétons percutés par des trains signalés quotidiennement par la presse un peu partout à travers le pays et qui ont atteint des seuils préoccupants. Accidents qui sont souvent dus au laisser-aller et à l'absence de surveillance dans de nombreux passages à niveau.

**R. N.**

PRIVATISATION D'ALGÉRIE POSTE

# "Hors de question" pour Houda Feraoun

*Algérie Poste est un établissement public "appartenant au peuple algérien". C'est un symbole de la souveraineté de l'État "qu'on ne peut permettre qu'il soit un jour privatisé".*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Cette déclaration ferme a été exprimée, hier, sur les ondes de la Radio nationale par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC), Houda-Imane Faraoun qui estime *« hors de question »* une ouverture des volets régaliens de cette entreprise à la concurrence, pour autant, ajoute-t-elle qu'elle *« continue à générer des bénéfices »*.

La ministre annonce qu'Algérie Poste a, en 2016, bancarisé plus de 747 milliards de dinars au profit du Trésor public.

Elle explique que sa restructuration s'est traduite, d'autre part, par un bilan positif, comparativement aux années passées, qui lui a permis de passer d'une situation déficitaire (-7,5 milliards de DA) à des résultats nets dégagés (+ 8 milliards de DA en 2016) et une trésorerie actuelle de 50 milliards de DA.

Selon la ministre, Algérie Poste a payé plus de la moitié de ses dettes estimées à 50 milliards de dinars. *"Et sur ses créances, elle a encaissé plus de 13 milliards de dinars en une année. C'est une performance. Il n'y a qu'à demander aux responsables du ministère des Finances, les créances sont la bête noire des entreprises publiques"*, a-t-elle souligné.

Elle considère, cependant, que ce volet, pour positif qu'il soit, est de son point de vue *"mitigé"* en raison, explique-elle, du volet colis qui *"peine à décoller"*.

Si la ministre reconnaît que les travailleurs d'Algérie Poste sont en droit de prétendre à de meilleurs salaires, elle considère qu'ils doivent contribuer à la faire générer plus de bénéfices, *"parce qu'elle est outillée pour"*.

Elle dénonce, par la suite, certains comportements portant atteinte à la réputation d'Algérie Poste *"qui doivent être combattus"*. Il est *"anormal"*, déclare-t-elle, qu'un Algérien ait peur d'envoyer son courrier par le réseau postal ou bien de découvrir qu'un colis envoyé de l'étranger a été ouvert, ou qu'il ne lui arrivera jamais, *"c'est inadmissible"*.

L'invitée de la rédaction de la chaîne 3 admet qu'en dépit de plusieurs réunions avec son conseil d'administration, il n'a pas encore été fait un état des lieux de la ressource humaine au niveau d'Algérie Poste, qui peine à progresser dans ses différents grades, faute de la présence d'un plan de gestion de cette ressource qui fait *"qu'un facteur restera facteur durant toute une carrière"*.

Commentant ce dernier point, elle observe que la formation de ces ressources a été mal menée. *"Aujourd'hui qu'on n'est plus déficitaire,* relève-t-elle, *on n'a toujours pas formé, parce qu'on n'a pas l'habitude de le faire"*.

Incisive, elle considère qu'elle n'a pas l'intention de recruter 25.000 personnes pour faire le travail, considérant que *"c'est les 25.000 que j'ai aujourd'hui qui doivent travailler"*.

### La nouvelle carte de paiement ne fonctionne toujours pas

Lancée le 7 décembre 2016 avec une grande opération de communication, la carte *Edahabia* d'Algérie Poste est censée remplacer définitivement l'ancienne carte. Selon sa description, elle peut également permettre d'effectuer le paiement électronique. Mais les détenteurs de cette carte ne peuvent l'utiliser. Elle ne fonctionne dans aucun distributeur de billets.

### Un basculement sur le nouveau système

Pour Houda Imane Feraoun, *Edahabia* ne souffre d'aucun dysfonctionnement. Selon la ministre, il s'agit d'un problème de mise à niveau technique qui devrait s'effectuer au niveau de tous les distributeurs automatiques de billets (Dab) d'Algérie Poste afin de *"basculer sur le nouveau système"*, permettant l'utilisation de la nouvelle carte. Ce basculement devrait se faire d'ici le mois de juin, d'après ses estimations.

*"Aujourd'hui, au niveau d'Algérie Poste il y a 7 millions de détenteurs de l'ancienne carte de retrait d'Algérie Poste. On a commencé à distribuer la carte Edahabia. Il y a déjà environ 700.000 personnes qui ont reçu cette nouvelle carte et d'ici le mois de juin, on espère qu'on aura distribué 5 millions de cartes. Si on fait basculer aujourd'hui tous les Dab d'Algérie Poste sur la carte Edahabia, les détenteurs de l'ancienne carte, qui n'ont pas encore reçu Edahabia, ne pourront plus retirer"*, a-t-elle expliqué, hier sur les ondes de la radio chaîne III.

Selon ses affirmations, les détenteurs de la carte *Edahabia* peuvent toujours utiliser leurs anciennes cartes pour effectuer leur retrait. *"Chaque client d'Algérie Poste, qui a la nouvelle carte, est aussi détenteur de l'ancienne carte. Il peut donc retirer avec. Mais, tous ceux qui ont l'ancienne n'ont pas forcément la nouvelle. Il suffit d'un clic et on basculera tous les Dab et tous les Gab (guichet automatique bancaire) sur la nouvelle carte. Mais les 7 millions de détenteurs (de l'ancienne carte) ne pourront plus retirer. C'est pour cela qu'on souhaite que tout le monde dispose de la nouvelle carte pour basculer le système"*, a-t-elle précisé.

### Les explications d'Algérie Poste

Pour le directeur général d'Algérie Poste, Nacer Sayah, ses services ont déjà communiqué sur *"la non fonctionnalité temporaire"* de la carte *Edahabia* au niveau des Dab d'Algérie Poste *"en attendant de basculer vers la nouvelle solution. Cette polémique n'a pas lieu d'être"*, déplore-t-il dans une déclaration à *TSA*. *"Quand on a lancé la carte Edahabia, on a dit qu'elle ne fonctionnerait pas sur les Dab en attendant de basculer vers le nouveau système"*, explique-t-il. D'après M. Sayah, ce basculement devrait se faire *"progressivement"* sur les 1.162 Dab que comptent les bureaux d'Algérie Poste. À ce titre *"462 Dab ont déjà été changés et 600 autres le seront prochainement"*, révèle M. Sayah. Outre le changement des Dab, *"une mise à niveau"* technique est nécessaire pour les connecter au nouveau système.

Houda-Imane Faraoun.

Faute de cette *"mise à niveau"* les détenteurs de la nouvelle carte ne peuvent pas s'en servir *"pour le moment"*.

Pour accélérer le processus, le patron d'Algérie Poste invite les citoyens à *"demander massivement la carte Edahabia sur Internet"* pour pouvoir débrancher totalement *"l'ancienne solution et lancer la nouvelle"*. Les distributeurs des banques devraient aussi subir les mêmes réglages techniques pour généraliser l'utilisation de la carte *Edahabia*. D'ailleurs, les ingénieurs d'Algérie Poste sont actuellement en train de travailler pour trouver une solution globale, selon lui. *"Actuellement, nos ingénieurs sont en train de développer un switch de telle sorte que toutes les cartes (ancienne, nouvelle et interbancaire) soient fonctionnelles. Il s'agit d'une carte hautement sécurisée fabriquée par un opérateur national aux normes internationales"*, conclut le patron d'Algérie Poste. L'opérateur en question est HB Technologies. Son patron, Hamid Benyoucef, réfute également l'idée d'un dysfonctionnement des cartes monétiques fabriquées par l'entreprise. *"Les cartes que nous avons fabriquées pour Algérie Poste sont aux normes EMV. C'est une première en Algérie. Les cartes vont fonctionner le plus normalement du monde"*, affirme-t-il.

**R. R.**

SANTÉ

# Une campagne de vaccination suscite la panique

PAR CHAHINE ASTOUATI

La campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole R-R est au centre d'une controverse nourrie par les associations de parents d'élèves qui ont émis des réserves sur le fait de devoir signer un engagement. Devant l'ampleur de la polémique, le ministère de la Santé a dû se désengager affirmant qu'il s'agit d'une initiative de certains directeurs d'établissements.

Le manque de communication de la part des autorités a, en effet, suscité une vive polémique autour d'une campagne de vaccination perçue comme suspecte par les associations de parents d'élèves. Pour cause, un vaccin dont ont déjà bénéficié les élèves du primaire et du moyen durant leur scolarisation et surtout, une procédure inhabituelle qui légitime tous les doutes. Il y a quelques jours, les directeurs d'établissements ont exigé des accords préalables de la part des parents en signant une sorte de décharge assortie d'une déclaration de consentement. Relevant le caractère inhabituel de cette procédure, l'Association de consommateurs Apoce a préconisé à ces parents d'exiger les informations nécessaires relatives à ce vaccin. Mustapha Zebdi, le président d'Apoce, a affirmé que les parents avaient le droit de recevoir un complément d'informations que les autorités compétentes sont dans l'obligation de leur fournir. Prenant connaissance de l'ampleur de la polémique, le ministère de la Santé a décidé d'intervenir. Ses représentants sont intervenus pour rassurer les parents d'élèves en annonçant que la tutelle n'a jamais exigé un quelconque engagement et qu'il s'agit d'initiatives de certains chefs d'établissement qui, sans en référer au ministère, ont adressé ces formulaires aux parents d'élèves.

De ce fait, le ministère de la Santé s'est désengagé de cette procédure, tout en soulignant que ce vaccin est obligatoire. Tous les élèves seront ainsi vaccinés à partir de lundi sans demander l'autorisation des parents.

Pour rappel, la campagne nationale de vaccination contre la rougeole, la rubéole et le syndrome rubéoleux congénital sera lancée en milieu scolaire aujourd'hui 6 mars jusqu' au 15 mars 2017. Cette campagne concerne les enfants issus des cycles primaire et moyen fréquentant les établissements publics et privés, soit près de sept millions d'élèves, et ce, *"quel que soit leur statut vaccinal antérieur"*.

**C. A.**

CONDITIONNEMENT DANS UN LOT RHUMAFED

## Saidal dément la survenance d'une erreur

Le groupe Saidal a démenti *"catégoriquement"* l'information selon laquelle un lot du produit Rhumafed *"a fait l'objet d'une erreur de conditionnement"*, affirmant que ses produits sont conformes aux normes de l'industrie pharmaceutique.

*"Saidal dément catégoriquement l'information qui circule sur les réseaux sociaux depuis vendredi 3 mars, selon laquelle un lot du produit Rhumafed a fait l'objet d'une erreur de conditionnement avec un produit cardiotonique"*, a indiqué le groupe dans un communiqué. Le groupe a tenu à *"rassurer les citoyens et les professionnels de la santé quant à la qualité de ses produits, fabriqués conformément aux normes régissant l'industrie pharmaceutique"*.

Saidal a ajouté qu'il compte engager des *"poursuites judiciaires contre les auteurs présumés de cette information infondée"*.

**R. N.**

ALORS QUE DES MILLIERS DE TONNES SONT COLLECTÉES

# L'Algérie recycle 5 % des déchets

*Les efforts pour recycler les déchets restent maigres. Seulement 5 % d'entre eux sont recyclés face à une moyenne de 12.000 tonnes annuellement. C'est un ratage face à un marché qui peut devenir lucratif à la longue et générateur d'emplois.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Selon l'Agence nationale des déchets, il existe plus de 350.000 tonnes de PET ou déchets plastiques et près de 110.000 tonnes de papiers et autres emballages mais seulement 5 % de ces déchets sont récupérés pour être recyclés. Ailleurs, c'est une véritable industrie qui constitue une des clés pour la récupération de toutes sortes de déchets. Mais en Algérie, à défaut de centres de recyclage, ces déchets sont soient incinérés ou jetés dans des centres d'enfouissement. Dans les deux cas, les dangers d'une pollution atmosphérique ne sont pas à écarter.

Il faut dynamiser cette activité car rentable économiquement et pourvoyeuse d'emplois.

L'étude réalisée par l'Agence nationale des déchets estime que le citoyen produit annuellement 92 kg de déchets ménagers recyclables parmi 300 kg. Ce qui est peu face à la multiplication des besoins et l'évolution démographique du pays. Ces deux données restent à saisir selon le ministère de l'Environnement qui veut mettre au point une stratégie nationale pour la récupération de tous les déchets qu'ils soient solides et liquides.

Dans ce cadre-là, des responsables du département de l'Environnement soulignent d'abord *« la nécessité de fermer toutes les décharges sauvages et de récupérer et trier au quotidien les déchets »*. Mais pour ce faire, il faut de l'argent pour investir dans ce marché de la récupération. Certes quelques centres de collecte et de tri de déchets existent déjà, mais de l'aveu du ministre Abdelkader Ouali *« ils sont insuffisants pour couvrir tout ce marché »*.

De même que les centres d'enfouissement au nombre de 92 sur tout le territoire national ne peuvent contenir tous les déchets.

Il s'est avéré aussi que les équipements pour collecter et traiter les déchets sont assez coûteux.

Le marché représenterait quelques 38 milliards de dinars selon les estimations du ministère de l'Environnement. En créant la récupération et le recyclage des déchets en tant que filière économique, l'État s'assure d'une activité rentable et génératrice d'emplois. Pour l'heure, seules quelques entreprises privées ont investi dans la collecte des déchets estimant que les taxes les pénalisent alors que ces mêmes taxes doivent être acquittées par les industries polluantes et celles qui rejettent les eaux usées dans les mers.

En Algérie, ces opportunités doivent être saisies par les investisseurs car non seulement elles contribuent à améliorer le cadre de vie en accord avec un environnement propre et assaini mais du fait aussi que les déchets jetés en nature peuvent constituer une fois recyclés de nouveaux matériaux consommables. C'est un gain économique considérable.

**F. A.**

À TRAVERS 20 WILAYAS DU PAYS

# Sonatrach finance une vaste opération de reboisement

PAR RAYAN NASSIM

Sonatrach et la direction générale des forêts ont signé à Alger une convention aux termes de laquelle le groupe pétrolier finance l'achat de plus de 530.000 arbres destinés à une vaste opération de reboisement à travers 20 wilayas du pays.

La convention a été signée par la directrice des ressources humaines à Sonatrach, Assia Benkherief et le directeur général des forêts, Abdelmalek Abdelfattah.

Dans ce cadre, la compagnie pétrolière finance l'acquisition des arbres pour un montant de près de 32 millions DA tandis que la direction générale des forêts prendra en charge l'exécution de cette opération de reboisement avec la participation du mouvement associatif.

Lancé au début de cette année, ce programme de reboisement s'étalera jusqu'à fin mars et permettra de planter des arbres de différentes espèces, dont le caroubier, le pin pignon, le cèdre, le chêne-liège notamment au niveau des parcs nationaux et des barrages.

Cette opération d'envergure touchera les wilayas de Chlef, Laghouat, Batna, Béjaïa, Bouira, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Constantine, Mostaganem, Oran, Boumerdès, El Tarf, Tissemsilt, Tipaza et Aïn-Defla, a-t-on expliqué. *"Elle ciblera en premier lieu les parcs nationaux de Djurdjura (Bouira), Gouraya (Béjaïa), et Chréa (Blida)"*, a précisé M. Abdelfattah, ajoutant *"qu'une cellule technique a été mise en place pour le choix des zones et des espèces d'arbres à planter"*.

En marge de la signature de la convention, des arbres ont été symboliquement plantés au Parc zoologique de Ben-Aknoun par MM. Mazouzi et Abdelfattah avec la participation de représentants de plusieurs associations et de nombreux écoliers.

S'exprimant à cette occasion, le P.-dg de Sonatrach a indiqué que *"le groupe mettra en œuvre plusieurs actions pour développer le patrimoine forestier national et contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable"*. De son côté, le diecteur général des forêts a exprimé son souhait que *"Sonatrach engage d'autres actions pour le développement durable et la protection de l'environnement"*. Pour rappel, Sonatrach a déjà participé au programme de reboisement (2008-2010) qui avait porté sur une superficie de 500 hectares répartis sur 5 barrages au centre et à l'est du pays. Par ailleurs, une exposition a été organisée dans le cadre de la journée mondiale de la Vie sauvage célébrée le 3 mars de chaque année. La célébration de cette journée, placée sous le thème "Ma forêt dans mon école", a donné lieu à un programme riche en activités de sensibilisation à l'adresse des écoliers, sur la protection de l'environnement.

**R. N.**

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ALGÉRIENNE DE LANGUE ARABE

## Décès du professeur Abderahmane Hadj-Salah

Le président de l'Académie algérienne de langue arabe, Abderahmane Hadj-Salah est décédé hier à Alger à l'âge de 90 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de l'Académie. Né le 8 juillet 1927 à Oran, le défunt a rejoint les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) à l'âge de 15 ans mais été contraint de quitter l'Algérie pour échapper à la persécution des forces coloniales françaises pour s'installer d'abord au Caire où il suit des cours d'arabe à la mosquée Al-Azhar et au Collège de langue arabe et ensuite en France où il a obtenu notamment une licence en langue et littérature arabes (1958) et un diplôme d'études supérieures en philologie française (1960) de l'université de Bordeaux. Le professeur Hadj-Salah a rejoint l'université d'Alger en 1962. Sa carrière académique s'étend sur près d'un demi-siècle, en tant que professeur et chercheur spécialisé en langue arabe. En 2000, il est nommé président de l'Académie algérienne de langue arabe. Le défunt a également exercé en tant qu'expert au sein de l'Unesco. Le professeur Hadj-Salah est l'auteur de nombreux articles et ouvrages en arabe, en anglais et en français couvrant un large champ de la linguistique, de la phonétique et de la grammaire. Le défunt sera enterré demain lundi au cimetière de Dély Ibrahim à Alger.

**R. N.**

BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME DE BERLIN

# L'Algérie participe à la 51e édition

L'Algérie sera représentée par l'Office national du tourisme (ONT) à la 51e édition de la Bourse internationale du tourisme prévue à Berlin (Allemagne) du 8 au 12 mars.

Cette participation vise à *"mettre en avant les atouts touristiques de l'Algérie et la richesse de son patrimoine à travers des films, des photos et des brochures"*, mais aussi à *"informer sur les opportunités d'investissement offertes"* dans le pays, a précisé l'ONT dans un communiqué rendu public hier . Cette participation entre dans le cadre de "la mise en oeuvre de la stratégie de développement du tourisme en Algérie au titre du Schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030 (SDAT 2030) qui vise à promouvoir la destination touristique nationale".

Le stand algérien réunira "*des représentants d'établissements hôteliers et touristiques qui pourront exposer et promouvoir leurs produits et rencontrer des opérateurs étrangers*", a précisé la même source. Des artisans animeront des ateliers tout au long du salon pour faire connaître une facette du patrimoine culturel algérien.

La Bourse internationale du tourisme de Berlin est l'un des plus importants salons du tourisme dans le monde qui offre aux opérateurs l'opportunité d'échanger leurs expériences et expertises et de découvrir les opportunités d'investissement offertes dans le secteur.

**R. N.**

LEADER ALGÉRIEN CONDOR

# Présence remarquée au Mobile World Congress 2017 de Barcelone

*Condor continue sa percée commerciale et technologique sur le plan international en ce sens qu'il vient de se faire distinguer dans le domaine de la téléphonie mobile.*

PAR AMAR AOUIMER

Le leader du marché algérien Condor Electronics vient de présenter plusieurs nouveaux produits lors du Mobile World Congress (MWC) qui s'est tenu du 27 février au 2 mars à Barcelone, en Espagne, à savoir la toute nouvelle version du Allure, le Allure 55 plus, pas moins de deux casques de réalité virtuelle et un ensemble de balance et bracelet connecté. Le Allure A55 plus est le dernier bijou du leader algérien, un concentré de puissance, de performances, d'autonomie et de sécurité. En effet, le A55 Plus est doté d'une batterie unique de 5000mAh permettant d'accompagner l'utilisateur dans toutes les situations et toute la journée, plus besoin d'utiliser un power bank.

4Gb de ram permettent de développer toute la fluidité de l'écran 5.5 FHD Amoled. Le lecteur d'empreinte digital vient parfaire une esthétique acier grâce à un revêtement en aluminium.

Le Allure A55 plus est le compagnon idéal des professionnels cherchant toujours plus d'efficacité.

Condor innove aussi dans d'autres domaines et présente lors du MWC deux casques à réalité virtuels, complémentaires et design, le Eye VR et Ovo VR. Ces casques signent ici le début d'une production nationale d'outils de réalité virtuelle. Enfin, Condor présente aussi en exclusivité un appareil de domotique unique en son genre sur le marché algérien. Un pèse-personne intelligent accompagné de son bracelet connecté. Alliant l'esthétique à des technologies de pointe, Condor offre aujourd'hui aux foyers algériens un nouvel outil intelligent et ouvre un peu plus le champ des possibilités aux maisons algériennes de demain.

AADL 2001-2002

## 874 recours relatifs à la conservation foncière acceptés

Le nombre de recours traités concernant la conservation foncière, introduits par les souscripteurs du programme AADL 2001-2002 a atteint 1.425 recours, dont 874 ont été acceptés, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Le nombre global des recours déposés au niveau du ministère au sujet de la conservation foncière s'élève à 1.590 recours, dont 1.425 traités et 874 recours acceptés. Ces recours concernent les souscripteurs possédant des biens immobiliers en copropriété.

Cependant, 217 recours introduits par les souscripteurs possédant des biens immobiliers ont été rejetés, a précisé le communiqué. 334 recours ont été différés pour *"manque d'informations"*, a ajouté le communiqué, affirmant que le nombre restant des recours de cette catégorie est de 165 recours. Le ministère de l'Habitat rassure que l'étude des recours se poursuivait pour les autres catégories et que les résultats seront annoncés dans les prochains jours, a ajouté le communiqué.

**R. E.**

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

# Un atout pour le développement de l'Algérie

La croissance démographique est un atout pour le développement de l'Algérie, a estimé un chercheur au Centre de recherche en économie appliquée et du développement (Cread), Mustapha Omrane.

*"En Algérie, la croissance démographique est un atout pour le développement du pays"*, a déclaré l'universitaire en marge d'une journée d'étude organisée par l'Association des amis d'Abdelhamid Benzine (1928-2003), militant de la cause nationale, moudjahid et journaliste.

M. Omrane a expliqué que la croissance démographique peut constituer un atout pour le développement *"compte tenu du poids de la jeunesse algérienne qui a un potentiel énorme et qui est de plus en plus instruite et qualifiée, donc en mesure de contribuer positivement au développement économique du pays"*.

L'universitaire a noté que la croissance démographique a été perçue, par le passé et sous le prisme de l'idéologie, comme étant un facteur de *"blocage"* au développement, relevant qu'il *"s'est avéré plus tard que c'était plus complexe que ça dans la mesure où plusieurs variables interviennent dans ce rapport entre la démographie et le développement, notamment la gouvernance, la situation socio-économique, la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle…"*.

Pour sa part, Fatma Oussedik, professeure à l'université d'Alger et chercheuse au CREAD, a plaidé lors de son intervention pour *"une analyse critique des notions de développement et de la hausse ou de la baisse de la croissance"*.

De son côté, Milès Rachida, enseignante de démographie à l'université de Blida, a estimé nécessaire *"une analyse pluridisciplinaire de chaque étape de l'évolution historique de chaque société qui tiendrait compte des facteurs socio-économiques, démographiques et écologiques"*.

Felwine Sarr, professeur d'économie à l'université Gaston Berger Saint Louis (Sénégal), a plaidé, quant à lui, pour *"une nouvelle approche de ce qui ne s'appellerait pas forcément le développement mais plutôt le bien-être ou le bien-vivre"*.

Il a ajouté que *"le développement est un mot-valise dans lequel on met toutes les aspirations vertueuses de l'humanité"*, estimant que *"penser à cet objectif comme un absolu est un piège dont il faut sortir pour repenser le concept de développement"*.

De son côté, l'ancien directeur général de l'Office national de la statistique (ONS), Ahmed Mokeddam, a soutenu que *"pour comprendre les interrelations entre population et économie, il serait bon de se référer au concept de 'l'optimum de population' de l'économiste et démographe, Alferd Sauvy"*.

Ce dernier suggérait que *"la taille de la population, en relation avec l'économie, ne doit être ni trop faible, ni trop élevée"*.

**R. E.**

HUILE D'OLIVE D'IFIGHA

# Une place importante sur le marché européen

L'huile d'olive de la commune d'Ifigha (56 km à l'est de Tizi-Ouzou), réputée être de bonne qualité et appréciée pour son goût fruité, a réussi à se placer sur le marché européen, a-t-on appris des organisateurs de la Fête de l'olive qui porte le nom de cette même localité.

La quatrième édition de la Fête de l'olive d'Ifigha organisée, vendredi et samedi au village Tabourt, sous le slogan "L'oléiculture entre ancrage et émergence" a été, en effet, marquée par la visite d'un exportateur de la wilaya de Blida qui a fait le déplacement pour passer une importante commande auprès d'un oléiculteur de cette même localité de la daïra de Bouzguène, a indiqué le vice-président de l'APC d'Ifigha, Ahmed Hadj Saïd.

Cet exportateur, qui s'était déjà déplacé à Ifigha, avait récupéré un échantillon d'huile d'olive qu'il avait soumis à des analyses pour connaître notamment son taux d'acidité et pour le proposer à d'éventuels clients européens. *"Le produit a conquis des acquéreurs qui ont passé commande"*, a affirmé le même élu.

L'exportateur de la wilaya de Blida s'est déplacé de nouveau ce samedi à Ifigha pour passer une commande *"importante"*, dont la valeur n'a pas été révélée auprès du même oléiculteur qui lui avait fourni l'échantillon d'huile d'olive, en vue de son exportation vers l'Europe, a-t-on indiqué de même source.

Le vice-président de l'APC d'Ifigha a indiqué que cette quatrième édition de la fête de l'olive, organisée par cette commune en collaboration avec le comité de village Tabourt et l'association des oléiculteurs "Achvali n'ath Ghobri", a été animée par une vingtaine de producteurs d'huile d'olive de la région de Bourgène et d'autres localités de Tizi-Ouzou, ainsi que de la wilaya de Béjaïa.

D'autres exposants, notamment des artisans, des représentants des différents dispositifs publics d'aide à la création d'emploi (Cnac, Ansej et Angem) et instituts de formation agricole, ont pris part à cette manifestation, a-t-on appris des organisateurs.

**R. E.**

TIZI-OUZOU

## Maintien de la dynamique de développement

*"Tous les projets inscrits au titre du programme quinquennal du président de la République seront concrétisés",* a affirmé, à Tizi-Ouzou, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

Le ministre, qui effectue une visite de travail dans cette wilaya, a souligné, lors de la visite du chantier de réalisation de la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, que *"l'effort de développement de l'État sera maintenu au niveau des 48 wilayas",* ajoutant que *"la conjoncture financière exceptionnelle du pays ne nous fera pas reculer".*

La concrétisation de ces projets se fera *"par étapes en fonction des disponibilités financières et par ordre de priorité",* a expliqué le ministre, qui a indiqué que certains secteurs tels que l'éducation et la santé et des projets qui permettront dynamiser encore plus l'activité économique (routes, gaz...) seront prioritaires. Il a lancé un appel aux comités de villages et aux élus locaux à adhérer à cet acte de développement et a apporter leur contribution pour la levée de ces oppositions qui *"épuisent les pouvoirs publics et empêchent de concrétiser le développement au profit de cette wilaya*", a-t-il relevé.

Pour preuve, il a cité l'exemple du projet du barrage de Souk Tlata en cours de réalisation dans la commune de Tadmaït d'un coût de 2,651 milliards DA dont l'indemnisation des opposants dépasse le coût du barrage puisqu'elle est de pas moins de 4 milliards de dinars.

BOUIRA

## Campagne de sensibilisation sur l'économie de l'énergie

Une campagne d'information et de sensibilisation sur l'économie d'énergie en cette période hivernale a été lancée mardi à Bouira par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya à travers toutes ses agences commerciales, a indiqué, à l'APS, la chargée de la Communication, Widad Benyoucef. *"Cette campagne est la deuxième du genre. Elle s'étalera sur trois jours et elle a pour objectif de sensibiliser le public sur les moyens et méthodes d'économiser l'énergie",* a-t-elle expliqué, précisant que ces journées deviendraient cycliques à raison de trois jours chaque mois en cette année 2017.

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC) organise ainsi des expositions de matériels pour expliquer au citoyen, via différents supports de communication, les méthode et moyens d'économiser l'énergie.

Un panneau lumineux relatif à la consommation de l'éclairage sera réalisé et exposé au niveau des agences commerciales afin de démontrer la différence de consommation entre les différents types d'ampoules, a encore ajouté Mlle Benyoucef.

*"Ce support est utile aussi bien pour les journées d'information cyclique que pour les missions quotidiennes du Bureau de Conseils et orientations qui est mis en place récemment au niveau des agences commerciales de la SDC",* a souligné la chargé de la Communication.

**APS**

ALGER, NOUVELLE AÉROGARE

# Réception prévue en juillet 2018

*La nouvelle aérogare d'Alger sera dotée d'un parking autos de 4.500 places, 3 parkings avions et voies de circulation d'une superficie de 424.000 m², 120 points d'enregistrement, 84 guichets de contrôle et 9 tapis roulants...*

PAR BOUZIANE MEHDI

La nouvelle aérogare, dont les travaux de réalisation ont été confiés à la société chinoise CSCEC, assurera un trafic de 10 millions de passagers/an et devrait gérer jusqu'à 1.800 bagages/heure. Cette nouvelle infrastructure et la ligne ferroviaire qui devrait la relier à Bab-Ezzouar seront réceptionnées en juillet 2018, tandis que l'extension du métro à partir d'El-Harrach vers l'aéroport sera opérationnelle début 2020, a indiqué, à l'APS, le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talaï.

Lors de sa visite d'inspection des chantiers de ces infrastructures, accompagné par le directeur général de l'Aéroport international d'Alger, Tahar Allache, et les représentants des entreprises de réalisation, le ministre a insisté sur le respect des délais de réalisation.

Au niveau du chantier de la nouvelle aérogare d'Alger, une extension de l'Aéroport international de la capitale, M. Allache a indiqué que le taux d'avancement des travaux avait atteint plus de 56% en janvier 2016. Le ministre indiquera que le coût global de cette nouvelle zone du terminal passagers est estimé à 74 milliards DA et s'étale sur une superficie de 20 hectares.

Elle sera dotée d'un parking autos de 4.500 places, 3 parkings avions et voies de circulation d'une superficie de plus de 424.000 m2, 120 points d'enregistrement, 84 guichets de contrôle et 9 tapis roulants, a fait savoir le même responsable.

Selon le ministre, le financement de ce méga projet sera assuré par l'Entreprise de gestion des aéroports d'Alger à hauteur de 45 milliards de dinars tandis que le reste sera financé par le Trésor public. Le ministre a également inspecté les travaux d'extension du métro d'Alger reliant El Harrach-Centre à l'Aéroport international d'Alger, dont la réalisation est prise en charge par l'entreprise publique Cosider.

S'étendant sur un tronçon de 9,5 km et composée de 9 stations et de 10 puits de ventilation, ce tronçon a vu un taux d'avancement des travaux de 35% depuis son lancement il y a 14 mois.

A ce propos, le chef de projet, Issad Mahieddine, a indiqué que la méthode de travail a changé en passant à la technique *"top-down"* qui a aidé à réduire les délais et les coûts en économisant financièrement 1,2 milliard de dinars sur les travaux au niveau de 7 stations, mais que cette méthode n'a pu être appliquée sur les deux autres stations. Selon lui, ce projet devrait être réceptionné fin 2019 ou début 2020 au maximum. En outre, le ministre a inspecté les travaux de la nouvelle ligne ferroviaire reliant Bab-Ezzouar à l'aéroport international d'Alger, qui s'étend sur un tronçon de 3 kilomètres, dont 1,4 en tunnel et d'un coût de 9 milliards de dinars.

Confié à 5 entreprises algériennes, ce projet devrait être réceptionné en juillet 2018.

**B. M.**

GHARDAÏA, ASSOCIATION EL-AMEL

# 400 femmes prises en charge pour la détection du cancer du sein

Pas moins de 400 femmes de Ghardaïa ont eu recours au dépistage précoce du cancer du sein, à la faveur d'une action organisée par l'association El Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer (Alger), a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction de la santé de la wilaya.

Cette action caritative, menée du 11 au 16 février, a ciblé 359 femmes qui ont bénéficié de mammographies réalisées après examen de dépistage du cancer du sein, tandis que 302 échographies mammaires ont été effectuées durant ces quatre jours, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Ameur Benaïssa.

Trois micro biopsies et deux cytoponctions ont été pratiquées sur des cas suspects pour déterminer avec exactitude les anomalies ou la pathologie du cancer du sein, a-t-il ajouté.

Cette initiative, menée par des praticiens de l'association El Amel avec l'appui de praticiens et paramédicaux de l'hôpital Dr Brahim-Trichine de Ghardaïa, vise surtout à promouvoir *"la culture du dépistage précoce"* du cancer dans toutes ses formes auprès de la population afin de réduire la mortalité, sauver des vies humaines et réduire les coûts de traitement, lourds et parfois inutiles, a-t-on souligné.

*"Détecter et diagnostiquer la pathologie du cancer à un stade précoce permet non seulement d'assurer une meilleure prise en charge mais de réduire les risques de propagation des tumeurs et d'augmenter l'espérance de vie du malade"*, a soutenu un praticien de Ghardaïa.

Elle a aussi pour objectif de faire prendre conscience à la population de l'importance du dépistage précoce et du traitement approprié de cette maladie, mais aussi de mieux informer les citoyens sur cette pathologie et sur les risques que représentent les méthodes traditionnelles de traitement (plantes médicinales et autres), selon la même source.

**APS**

CONSTANTINE, SITES AADL

# Nécessité de réaliser les équipements publics de proximité

*Le wali de Constantine, Kamel Abbas, a insisté sur la nécessité d'achever les travaux liés aux divers réseaux et de réaliser les routes menant vers les nouveaux sites AADL avant la remise des clés.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Les équipements publics de proximité doivent être impérativement réalisés en parallèle avec les logements AADL-2 afin qu'ils soient réceptionnés simultanément, a insisté, mercredi, le wali de Constantine Kamel Abbas.
Lors de l'inspection du chantier de 6.000 unités AADL-2 sur le site Erretba, dans la commune de Didouche-Mourad, le chef de l'exécutif local a appelé à donner davantage d'harmonie au centre de cette future cité et a émis des réserves sur l'emplacement de certains équipements prévus dans les plans techniques.
Le chef de l'exécutif a donné des instructions pour changer l'emplacement de ces équipements dans un délai d'une vingtaine de jours et a confié les travaux de leur réalisation à la société chinoise assurant la construction des logements AADL.
Sur le site de réalisation de 1.500 logements publics locatifs (LPL) par une société turque sur les hauteurs de la cité Bekira, dans la commune de Hamma-Bouziane, le wali a déclaré que la réception de ces unités actuellement à 86% réalisées aura lieu en août prochain et a insisté sur la nécessité d'achever les travaux liés aux divers réseaux et de réaliser une route nouvelle vers cette nouvelle cité résidentielle. M. Abbas a exhorté les responsables concernés à hâter les travaux de raccordement du centre de la Protection civile de la cité El Djelloulia de Hamma-Bouziane aux réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement ainsi que de pose de poteaux d'éclairage public autour du centre.
A la cité Deghboudj de la même commune, le wali a exhorté les responsables de la Direction des ressources en eau à réaliser au plus vite les tests d'exploitation des deux châteaux d'eau destinés à l'irrigation des terres agricoles à partir des eaux traitées par la station d'épuration des eaux usées.
Il a également recommandé la tenue d'une rencontre entre les deux directions des services agricoles et des ressources en eau ainsi que les agriculteurs pour déterminer les cultures susceptibles d'être irriguées par ces eaux.

**B. M.**

SOUK-AHRAS, GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

# Mise en exploitation de 2 décharges publiques contrôlées

Deux décharges publiques contrôlées sont entrées en exploitation dans les communes de Sedrata et Taoura à Souk Ahras, a-t-on appris mercredi du directeur de l'entreprise publique de la gestion des centres d'enfouissement techniques.
Ces deux structures publiques s'inscrivent dans le programme de réalisation des centres d'enfouissements techniques (CET) et des décharges publiques contrôlées dans la plupart des communes de cette wilaya frontalière, a indiqué Abdelkrim Guidoum.
Il a également soutenu que la mise en exploitation de ces deux nouvelles décharges publiques contrôlées permettront une meilleure prise en charge des déchets ménagers, leur recyclage, et contribuent à alléger la pression sur le CET du chef-lieu de wilaya.
La décharge publique contrôlée de Sedrata, s'étendant sur une superficie de 14 ha, est implantée à la localité d'El-Kari et est d'une capacité d'enfouissement de 108.000 m3, a détaillé le même responsable, qui a ajouté que cette unité accueillera les ordures ménagères des communes de Sedrata, Aïn Soltane et Khemissa.
La décharge publique contrôlée de Taoura a été réalisée dans la localité d'El-Btoum et s'étend sur 5 ha pour une capacité d'enfouissement de l'ordre de 60.000 $m^3$, a-t-on encore noté soulignant que cette infrastructure reçoit les déchets ménagers des communes de Taoura, Drea, Zaârouria et Sidi Fredj. M. Guidoum a également indiqué le lancement prochain du chantier de réalisation d'une décharge publique contrôlée à la commune de Bir Bouhouche.
Il est à signaler que le centre d'enfouissement technique des déchets ménagers du chef-lieu de wilaya a été inauguré en juillet 2010, et sa mise en exploitation a sensiblement contribué à l'éradication d'une manière *"quasi totale"* des décharges anarchiques dans la ville.
Equipée d'un espace de tri et d'un autre réservé à l'extraction des produits en plastique et en métal, cette unité est d'une capacité de traitement de près de 80 tonnes de déchets par jour.

OUARGLA

## Conventions de partenariat formation-opérateurs socio-économiques

Trois conventions de partenariat ont été signées dimanche à Ouargla entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et des opérateurs socio-économiques en marge de la cérémonie de coup d'envoi de la nouvelle rentrée de formation, session de février.
La première convention, signée avec l'association Ksar d'Ouargla pour la culture et la réforme, porte sur la formation sur les techniques de restauration du vieux bâti, notamment les monuments et sites archéologiques tels que les ksour d'Ouargla et de Témacine.
Quelque 3.863 nouveaux stagiaires étaient attendus dimanche pour cette nouvelle rentrée de la formation professionnelle (session de février) dans la wilaya d'Ouargla, portant ainsi le total des effectifs en formation à plus de 13.600 stagiaires, en plus de 1.386 postes de formation à distance, encadrés par 536 enseignants.
La wilaya d'Ouargla dispose de 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage, 5 instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 1 institut régional spécialisé en pédagogie, formation et recyclage des cadres du secteur, 1 centre régional de formation à distance, en plus de 18 établissements de formation privés agréés et 14 internats totalisant 1.440 lits.

BATNA

## Les chauffeurs de taxi réclament des points de stationnement

Pas moins de 400 chauffeurs de taxi de la wilaya de Batna ont observé, lundi dernier, un sit-in devant le siège de la Direction des transports, réclamant des points de stationnement, a-t-on constaté.
Selon le représentant des chauffeurs de taxis de cette wilaya, Mabrouk Regad, les protestataires revendiquent l'aménagement de points de stationnement distincts des points réservés pour les sociétés de taxis privées (radio-taxis).
De son côté, le directeur des transports, Mounir Yaâla, a affirmé, à l'APS, que seul le président de l'Assemblée populaire communal est habilité à décider de l'aménagement de ces points.
Une réunion, a-t-il annoncé, sera organisée *"prochainement"* avec les membres de la commission de la circulation de la commune pour examiner, entre autres, la possibilité de créer de nouveaux points de stationnement.
S'agissant du *"conflit"* opposant les chauffeurs collectif inter-wilayas de Batna et Merouana, le même responsable a indiqué que ses services oeuvrent à trouver des solutions à l'amiable devant le refus des chauffeurs de Merouana l'adoption du système de rotation.
Il est à signaler que la wilaya de Batna compte actuellement 2.000 taxis services relevant du transport urbain, intercommunale et interwilaya, en plus de 50 entreprises de transport urbain.

**APS**

JORDANIE

# Pendaison de 15 terroristes

*Quinze Jordaniens condamnés à mort pour "terrorisme" ont été pendus samedi à l'aube en Jordanie, une rare exécution de masse dans ce royaume frappé par des attentats sanglants en 2016.*

La dernière exécution de masse en Jordanie remontait à décembre 2014 quand onze hommes condamnés à mort pour des crimes sans lien avec la politique ou le terrorisme avaient été pendus. Il s'agissait alors des premières exécutions de ce type depuis 2006. Cité par l'agence *Pétra*, Mahmoud al-Momani, le porte-parole du gouvernement et ministre d'État pour l'Information, a précisé que les quinze condamnés avaient été exécutés à la prison de Souaga, à 70 km au sud d'Amman. Dix d'entre eux avaient été reconnus coupables *"d'être membres d'une cellule terroriste responsable de plusieurs attaques dont celles contre les bureaux des renseignements généraux en Jordanie, contre des membres des forces de sécurité, des touristes et contre l'ambassade de Jordanie à Baghdad en 2003"*, a-t-il ajouté. Le royaume a été frappé par quatre attaques sanglantes en 2016, dont certaines ont été revendiquées par l'EI. Les autorités jordaniennes ont affirmé avoir déjoué en 2016 d'autres attaques de l'EI dans le royaume.

IRLANDE DU NORD

## Les unionistes en perte de vitesse

Les unionistes du DUP ont terminé en tête du scrutin régional anticipé en Irlande du Nord, mais leur avance a nettement fondu au profit des nationalistes du Sinn Féin, selon les résultats définitifs publiés dans la nuit de vendredi à samedi.

Le DUP, favorable à l'union avec la Grande-Bretagne, a remporté 28 des 90 sièges de l'assemblée régionale, contre 27 pour le Sinn Féin, partisan d'une réunification de l'Irlande, lors du scrutin de jeudi, marqué par une nette hausse de la participation (64,8 %, soit dix points de mieux que lors du précédent). En mai 2016, le DUP avait remporté 38 sièges contre 28 au Sinn Féin, dans une assemblée qui comportait alors 108 sièges. L'autre grand parti unioniste, l'UUP, a également réalisé une contre-performance en remportant 10 sièges, se faisant doubler par le SDLP (Parti social-démocrate et travailliste, 12 sièges). Cela a entraîné la démission de son leader Mike Nesbitt. Le DUP et le Sinn Féin ont, désormais, trois semaines pour s'entendre sur la formation d'un gouvernement et résoudre les différends qui ont conduit à la tenue de ces élections, dix mois seulement après le précédent scrutin.

ALLEMAGNE

## Merkel ne se laisse pas intimider par Erdogan

Ankara a accusé Berlin d'œuvrer pour une défaite du président turc Recep Tayyip Erdogan lors du référendum sur le renforcement de ses pouvoirs, après l'annulation de deux meetings de soutien en Allemagne où des ministres turcs devaient se rendre. Mme Merkel a en retour dénoncé les atteintes à la liberté de la presse en Turquie, en particulier dans le cas du correspondant en Turquie du quotidien *Die Welt*, Deniz Yücel, placé en détention pour propagande *"terroriste"*. *"C'est une question de principe pour nous d'être engagés pour la liberté d'expression en Allemagne. Et je pense que c'est aussi approprié de notre part de critiquer les atteintes à la liberté de la presse"* en Turquie, a-t-elle dit. "*La liberté de la presse dans le cas de Deniz Yücel n'a pas été garantie de la manière nécessaire*". Les mairies de Gaggenau et de Cologne ont annoncé jeudi ne pas autoriser deux meetings avec les ministres de la Justice et de l'Économie. Ceux-ci voulaient y promouvoir le oui au référendum prévu mi-avril en Turquie pour accroître les pouvoirs du président. L'Allemagne compte la plus importante diaspora turque du monde, forte de plus de trois millions de personnes, et il s'agit d'un électorat important pour le président turc.

BAHREÏN

## Arrestation de 54 personnes pour prétendus liens avec l'Iran

Les autorités de Bahreïn ont annoncé le démantèlement d'une cellule liée à l'Iran forte de 54 membres et soupçonnée d'avoir commis des attentats contre les forces de sécurité dans le petit royaume du Golfe.

L'agence de presse officielle BNA a rapporté, samedi, que les autorités ont arrêté 25 personnes et saisi des armes, onze pistolets et des fusils Kalachnikov lors de différents raids. Plusieurs membres de cette cellule auraient effectué des entraînements au maniement des armes et des explosifs en Iran et en Irak, ajoute l'agence, des déplacements organisés par un leader du groupe basé en Allemagne. Bahreïn a été le théâtre en 2011 d'une révolte de la communauté chiite, majoritaire, qui demandait des réformes et une plus grande représentation dans ce pays dirigé par une dynastie sunnite. Le mouvement avait été durement réprimé. Les autorités ont durci depuis juin dernier leur répression contre l'opposition, privant notamment le dignitaire chiite Issa Qassim de sa citoyenneté.

**Agences**

BELGIQUE

## Une "vidéo de menace" de Daesh tournée dans la gare d'Anvers ?

L'expert en terrorisme Ahmet Yayla, de la George Mason University, considère que ces images filmées par une personne non identifiée constituent une *"vidéo de menace"*. On peut entendre une personne dire *"on est ici et nous allons attaquer"*, alors qu'elle pénètre dans la gare. L'expert belge Pieter Van Ostaeyen, contacté par *Le Soir*, doute, quant à lui, que la vidéo provienne directement de l'EI. *The Daily Express* indique, de son côté, que cette vidéo de près d'une minute a bien été partagée par des membres de l'organisation terroriste via *Telegram*. La musique que l'on entend serait, selon Ahmet Yayla, la même que celle utilisée par le passé dans une vidéo attribuée à l'EI, partagée avant l'attentat à la discothèque Reina à Istanbul, en Turquie. La police va prendre les mesures nécessaires pour placer la gare centrale encore davantage sous surveillance, en attendant les résultats de l'enquête et de l'analyse de la menace.

MALAISIE

## Expulsion de l'ambassadeur nord-coréen

La Malaisie va expulser l'ambassadeur de Corée du Nord, a annoncé, samedi, le ministère des Affaires étrangères, alors que les tensions entre les deux pays sont vives après l'empoisonnement le 13 février à l'aéroport de Kuala Lumpur du demi-frère en disgrâce de Kim Jong-Un. *"L'ambassadeur a été déclaré persona non gratra"*, a annoncé dans un communiqué le ministère malaisien des Affaires étrangères, ajoutant qu'il avait exigé en vain de Pyongyang des excuses pour les critiques émises à l'encontre de l'enquête malaisienne sur cet assassinat.

**Agences**

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

# Quel sera le prix du pétrole à l'épreuve de l'Accord d'Alger et de Vienne ?

*Dans la matinée du 3 mars 2017, nous avons pour la cotation du pétrole 52,87 pour le WIT et 55, 42 pour le Brent avec 1,0504 dollar un euro et pour le gaz naturel, cours à la bourse, 2,80 dollars le MBTU, une légère remontée par rapport au 27 février 2017 (2,67 dollars le MBTU) contre 3,80 dollars fin décembre 2016.*

# Quel sera l'impact d'un emprunt obligataire sans intérêt, fondé sur la finance islamique ?

# Quel sera le prix du pétrole à l'épreuve de l'Accord d'Alger et de Vienne ?

*Dans la matinée du 3 mars 2017, nous avons pour la cotation du pétrole 52,87 pour le WIT et 55, 42 pour le Brent avec1,0504 dollar un euro et pour le gaz naturel, cours à la bourse, 2,80 dollars le MBTU, une légère remontée par rapport au 27 février 2017 (2,67 dollars le MBTU) contre 3,80 dollars fin décembre 2016.*

PAR PR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Une étude de World Data Bank (2016) montre clairement une forte corrélation entre les cours du gaz et des produits pétroliers avec une percée du marché spot. Les prix des contrats long terme d'approvisionnement en gaz naturel sont en effet indexés sur le cours du Brent avec un décalage de 3 à 6 mois des prix de contrat long terme sur celui du Brent étant dû à un lissage des formules d'indexation. Pour le pétrole, les USA ont produit plus de 9 millions de barils/jour en février 2017 et selon l'agence Reuters, un autre grand producteur non Opep, (la Russie), aurait produit en février 2017 11,1 millions de barils/j soit une réduction de 100.000 barils jour, alors qu'il s'était engagé à réduire de 300.000 barils/jour.

**1.-Engagement correspondant** à l'effort envisagé lors de la réunion d'Alger de septembre 2016 et devrait permettre la remontée des cours du pétrole entre une fourchette fluctuant entre 55/60 dollars le baril, suite aux travaux du comité de haut niveau, qui a permis d'aplanir les tensions, notamment entre l'Arabie saoudite et l'Iran, la dernière réunion à Vienne de décembre 2016, a permis aux pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et certains pays non Opep de parvenir à un accord de réduction et ce pour la première fois depuis 2008, qui devrait être ramenée de 33,6 millions de barils par jour à 32,5 millions/j. Il est prévu que l'accord des pays non Opep s'applique, comme celui de l'Opep, à partir du 1er janvier 2017 pour 6 mois, avec une prolongation possible de 6 mois supplémentaires. Les limites de production prévues par l'accord touchent 11 des 14 pays membres de l'Opep. L'essentiel de l'accord du 30 novembre est porté par les plus gros producteurs du cartel : Arabie saoudite, Irak, Émirats arabes unis, Koweït, tandis qu'Iran, Nigeria et Libye en ont été exemptés. Seule l'Iran a bénéficié de la référence la plus favorable avec un volume de 3,97 Mb/j retenu (contre un niveau de 3,69 Mb/j, bien que l'Iran souhaite que sa production remonte à 4,2 Mb/j. L'Irak, qui doit reconstruire son économie, peut exporter facilement plus de 5/6 millions de barils jour à un coût inférieur de 20 % par rapport à ses concurrents et de surcroît un pétrole de bonne qualité, n'a pas bénéficié des mêmes avantages et se pose cette question est-ce qu'il respectera l'Accord ? L'Iran et l'Irak pourraient être tentés de dépasser leurs quotas s'ils disposent d'excédents. Le Nigeria vient d'annoncer, fin février 2017, un accroissement de plus de 300.000 barils jour entre 2017/2018 sans compter le retour de la Libye qui peut exporter entre 1,5 et 2 millions de barils jour. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a accepté de ramener sa production à 10,06 millions de barils par jour (bpj) et donc de réduire sa production de 500.000 barils. Les pays non Opep présents ont convenu d'une réduction de 558.000 barils/j qui s'ajoute à la réduction de 1,2 million de bpj des pays Opep soit près de 1,8 million de b/j. Pour les non Opep, la Russie sera le plus important de ces contributeurs avec une réduction de 300.000 bpj. Cependant selon l'agence *Reuters* en ce mois de mars 2017, la Russie n'aurait pas tenu ses engagements quant à la réduction de sa production de pétrole de 300.000 barils par jour, assurant que la Russie a produit en février 11,1 millions de barils par jour, contre plus de 11,2 millions en octobre, ce qui représente une réduction de seulement 100.000 barils par jour. Les autres pays devant participer à l'effort seront le Mexique, le Kazakhstan, la Malaisie, Oman, l'Azerbaïdjan, Bahreïn, la Guinée équatoriale, le Soudan du Sud, le Soudan et Bruneï. Suite à cet accord, les cours du brut sont remontés de près de 45 $ à 50 $ le baril, soit environ 10/11%. Selon l'Accord de Vienne la répartition est la suivante :

-l'Algérie, 1,089 barils jour, avec une réduction de 50.000 barils jour
- l'Angola passant de 1,751 million barils/jour à 1,679 barils/j,
- l'Arabie saoudite passant de 10,544 million barils/j à 10,058 barils/j,
- les Emirats arabes unies passant de 3,013 barils/j à 2,874 barils/jour,
- l'Équateur passant de 548.000 barils jour à 522.000 barils/j,
-le Gabon de 202.000 barils jour à 193.000 barils/jour,
- l'Iran de 3,975 millions barils/jour à 3,797 millions barils/j,
- l'Irak de 4,561 millions barils/j à 4,351 millions barils/j,
- le Koweït de 2,838 millions barils/j à 2,707 millions barils/j,
- le Qatar (pays essentiellement gazier 3e réserve mondiale de gaz traditionnel après la Russie et l'Iran), 648.000 barils/j à 618.000 barils/j,
- le Venezuela, paradoxe le premier réservoir de pétrole mondial avant l'Arabie saoudite mais un pétrole lourd actuellement en semi-faillite, de 2,067 millions de barils/j à 1,972 millions de barils jour.

Les dix autres pays hors Opep concernés par l'accord conclu dans la capitale autrichienne pour une baisse en plus de la Russie (et paradoxe la Chine producteur n'est pas concernée) de 558.000 barils/j , sont par ordre de production :

-le Mexique (2,1 Mb/j en octobre/novembre 2016)
-le Kazakhstan (1,7 Mb/j) ;
-Oman (1 Mb/j) ;
-l'Azerbaïdjan (0,8 Mb/j) ;
-la Malaisie (0,7 Mb/j) ;
-la Guinée équatoriale (0,2 Mb/j),
-le Soudan (0,1 Mb/j) ;
-le Soudan du Sud (0,1 Mb/j) ;
-le Brunei (0,1 Mb/j).

Dans les faits, l'essentiel de cette baisse est assuré par les deux plus grands producteurs de ce groupe hétérogène : la Russie (- 0,3 Mb/j) et le Mexique (- 0,1 Mb/j).

**2.- L'Opep bien que représentant** les plus grandes réserves mondiales, n'ayant plus le même impact que durant l'année 1974, avant sa réduction de 1,2 million barils jour représentait seulement 33 % de la production commercialisée mondiale, 67 % se faisant hors Opep. Si le baril arrive à 60 dollars et en cas d'un accroissement de l'offre, fonction de la croissance de l'économie mondiale, qui serait compensé par les pays non Opep dont les USA, l'Opep ne risque-t-elle pas de perdre des parts de marché ? L'Arabe saoudite représente pus de 33 % de la part du quota Opep et avec les pays du Golfe 60 %. Pour les pays hors Opep les plus importants sont la Russie qui avant les accords avait atteint plus de 11 millions de barils jour, fourchette du mois de décembre 2016 et non le niveau de janvier février 2016 qui était d'environ 10 millions de barils jour, donc n'ayant pas été pénalisé. Il faudrait à présent faire une analyse en termes d'avantages ayant permis un baril fluctuant entre 54/56 dollars, s'il était resté plafonné à 40/45 dollars par rapport à cette réduction. Or selon l'Opep la différence entre 102 dollars et 45 dollars depuis juin 2014 a occasionné une perte de 1.000 milliards de dollars en termes de revenus et 1.000 milliards de dollars en termes de pertes d'investissement. A un cours de 55 dollars la réduction occasionne une perte de 3780 millions de barils/an et environ 219 milliards de dollars pour les pays de l'Opep, montant inférieur au gain occasionné malgré la baisse physique. Mais depuis la hausse du prix au dessus il y a une entrée massive du pétrole de gaz de schiste américain dont les coûts de production ont baisé depuis trois années de 40/50 % grâce aux nouvelles technologies, donc rentables pour les grands gisements à 30 dollars, pour les gisements moyens à 40 dollars et pour les gisements marginaux entre 50/60 dollars. Une étude de l'Opep montre en moyenne que la rentabilité pour bon nombre pays Opep pour équilibrer leur budget, le prix qui couvre les frais et une marge de profit raisonnable, doit se situer à 60 dollars pouvant découvrir des milliers de gisements mais non rentables par rapport au vecteur prix international. Pour l'Algérie la rentabilité des gisements marginaux se situe à un prix supérieur à 60 dollars, les gisements moyens entre 40/50 dollars et les grands gisements entre 30/40 dollars le baril.

Mais bon nombre d'experts s'interrogent sur la tentation pour les producteurs de - maquiller - des déclins naturels, liés à l'épuisement de certains gisements et déjà intégrés aux prévisions, afin de les faire passer pour des réductions volontaires. Chef de file du cartel, l'Arabie saoudite a longtemps soutenu une politique de prix bas, espérant évincer les concurrents de l'Opep, notamment les producteurs de pétrole de schiste américains. Mais la chute des cours avait fini par affecter son économie, l'incitant à changer de stratégie. Mais comme je viens de le souligner dans deux interviews aux TV algériennes (1) en plus des stocks américains qui ont atteint un niveau record en février 2017, d'une croissance de l'économie mondiale molle, notamment de la Chine, qui tire la demande, un prix supérieur à 60 dollars rendrait les gisements marginaux américains rentables, accroissant l'offre pouvant dès alors aboutir à un prix inférieur à 50 dollars en raison de la surabondance de l'offre. D'où cette proposition de l'Arabie saoudite d'avoir un prix d'équilibre qui tourne autour de 55/60 dollars le baril devant concilier les intérêts des producteurs et des consommateurs et surtout afin de faire face à la concurrence américaine. En effet, selon l'agence Bloomberg en date de février 2017, les producteurs de pétrole non conventionnel ont réalisé d'énormes efforts pour réduire leurs seuils de rentabilité, gagnant de l'argent avec un baril autour entre 40/ 50 dollars, alors qu'il fallait au moins 70 à 80 dollars il y a encore deux ans et à 30 dollars dans certains comtés du Texas où les investissements devraient ainsi augmenter de 30 % dans le secteur en 2017. Les petites compagnies et les majors tablent sur une relance de la production d'huile de schiste (shale oil), redevenues rentables avec un baril américain au-dessus de 50 dollars. Des sept grandes régions des États-Unis (Bakken, Eagle Ford, Haynesville, Marcellus…), selon l'Agence d'information sur l'énergie US, au niveau du Bassin permien, certains gisements y sont parmi les moins coûteux à exploiter de la planète, à 35/40 dollars par baril. ExxonMobil a annoncé le 17 janvier 2017, avoir acquis des permis d'exploitation pour un montant de 6,6 milliards de dollars. En 2016, les compagnies américaines indépendantes ont investi 61 milliards de dollars dans des terrains et des actifs, près de deux fois plus qu'un an auparavant. Selon Bloomberg, le numéro 2 américain, Chevron, et Occidental Petroleum ont plus investi qu'ExxonMobil. Mais avec cette opération, la première compagnie pétrolière mondiale par la capitalisation boursière augmentera ses réserves prouvées de 6 milliards de barils équivalent pétrole, sa plus grande opération depuis l'acquisition en 2009 du spécialiste des gaz de schiste XTO pour 41 milliards de dollars. Ainsi, la production de pétrole de schiste aux États-Unis, qui s'élève actuellement à 4,5 millions de barils (soit près de la moitié de production américaine) pourrait grimper à 500.000 barils. Comme conséquence, selon l'agence *Reuters,* les producteurs de pétrole sont refinancés auprès des banques et 34 compagnies ont vu leurs lignes de crédit revalorisées d'un montant de crédit de 30,3 milliards de dollars.

**3.-En résumé, le rapport offre/demande** à court terme, la structuration de la croissance de l'économie mondiale et la nouvelle configuration énergétique mondiale qui se dessinent 2017/2030, seront à l'avenir les déterminants tant du cours du pétrole que de celui du gaz naturel entre 2020/2030 devant raisonner en termes de modèle de consommation énergétique linéaire, nous devrions assister à une transition énergétique fondée sur l'efficacité énergétique, et les énergies renouvelables qui devraient connaître un grand essor, le leader prévu étant la Chine. Car si la Chine et l'Inde avaient le même modèle de consommation énergétique que l'Europe et les USA, il faudrait quatre planètes posant la problématique de la sécurité mondiale et de la nécessaire transition énergétique mondiale. Pour l'Algérie dont les recettes en devises proviennent directement et indirectement, y compris les dérivées d'hydrocarbures, 97/98 % et du fait qu'il n'y pas une stratégie claire d'exportation hors hydrocarbures mais une politique de court terme de restriction des importations dont certaines rubriques sont d'ailleurs incompressibles, elle se doit d'être attentive à l'évolution du pétrole mais également du gaz représentant 33 % des recettes de Sonatrach.

***A. M. Expert international**

***(1) Interview sur ce sujet aux deux plus grandes télévisions privées algériennes –Ennahar TV 02/02/2017 et Chorouk TV 03/03/2017- Les nouvelles mutations énergétiques mondiales seront abordées lors du 15ème Forum Mondial du Développement Durable à Paris le 13 mars 2017 où le professeur Abderrahmane Mebtoul interviendra sur la transition énergétique en Algérie en présence de nombreuses personnalités internationales***

# Quel sera l'impact d'un emprunt obligataire sans intérêt, fondé sur la finance islamique ?

*Le ministre des Finances a annoncé le lancement d'un nouvel emprunt obligataire d'État, prévu d'ici le mois de mai prochain, selon l'agence APS, emprunt qui ne sera pas assorti de taux d'intérêt.*

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Je viens de réaliser entre le 27/28 février 2017 un sondage auprès d'un échantillon de 100 personnes, la majorité des commerçants fortunés et non d'entrepreneurs au niveau de la sphère réelle souvent endettés vis à vis des banques notamment les PMI/PME : *"Allez-vous placer votre argent en emprunt obligataire à un taux d'intérêt zéro"* : la réponse a été à 95 % *"NON"*, étant inquiets du retour de l'inflation, certains préférant se conformer à la finance islamique qui est le partage équitable des profits.

**1.- Quels sont les fondements de la finance islamique ?**

Apparue en 1975 à Dubaï avec la Dubai Islamic Bank, cette finance impose le respect de plusieurs principes religieux fondamentaux dans l'Islam, selon de nombreux jurisconsultes et théologiens, la finance islamique, en accord avec le droit musulman est fondée sur l'interdiction des transactions tant civiles que commerciales faisant recours à l'intérêt *ribâ* l'assimilant à l'usure, ou à la spéculation *maysir* insistant sur la responsabilité sociale de l'investissement, liant étroitement la rentabilité financière d'un investissement avec les résultats du projet concret associé, le principe solidaire de l'obligation de partages des profits et des pertes. L'Islam interdit les transactions tant civiles que commerciales faisant recours à l'intérêt ou à la spéculation. La finance islamique est fondée sur les principes de la loi islamique qui imposent justice, équité et transparence se distinguant ainsi des pratiques financières conventionnelles par une conception différente de la valeur du capital et du travail mettant en avant l'éthique et la morale. Au point de vue des opérations commerciales, les plus courantes sont la *mourabaha* ou vente avec bénéfices : l'emprunteur ou la banque achète la marchandise ou le produit au fournisseur à la suite de l'ordre d'un client pour les revendre au même client avec une marge de bénéfice fixée à l'avance. L'*ijara* ou commission similaire au crédit bail ou leasing. La banque achète la marchandise ou autres biens, les louant ensuite au client qui devient propriétaire de ces biens quand il a fini de rembourser la somme qui sera échelonnée dans le temps et versée sur un compte épargne, le client payant une location. Le *taajir*, location ou leasing signifie que la banque achète les équipements matériaux et les met à la disposition d'un entrepreneur contre une rémunération fixée à l'avance. Le client devient propriétaire de la marchandise ou véhicule au terme du remboursement. Nous avons le *bai mouajjal* ou vente reportée signifiant que la banque achète des équipements/matériaux pour les revendre à terme au co-contractant sur la base d'un contrat à moyen terme souvent pratiqué dans les opérations d'export-import, la banque achetant des marchandises à un importateur pour les revendre à un exportateur. La *moucharaka* est une participation d'une banque au capital d'un projet, chaque partie recevant les bénéfices proportionnellement à son apport. La *moudaraba* est un financement de fiducie, qui est une contribution au fonds de roulement, la banque participant à un projet par une injection de capital. Le partage des bénéfices est convenu entre les parties, et les pertes sont supportées par le fournisseur des fonds, sauf s'il y a faute, négligence ou violation des conditions acceptées par la banque. le *takaful* ou assurance *halal* est basée sur la coopération mutuelle, la responsabilité, l'assurance, la protection et l'assistance entre des participants. Et enfin le *sukuk* qui correspond au placement islamique dans des obligations donnant à l'acheteur l'accès à une part de l'actif et ainsi des profits qu'il recevra au lieu des intérêts.

**2.- La finance islamique se chiffre à 700 milliards de dollars** sur le marché mondial en 2008, 1300 milliards en 2011 et un actif total dépassant 2 000 milliards de dollars, selon le rapport annuel de l'Islamic Finance News. Plus de 40 millions de personnes dans le monde sont actuellement clientes d'une banque islamique. Ce secteur devrait se situer entre 3.000 à 4.000 milliards de dollars en 2020, selon des experts. Il faudrait relativiser ce montant de la finance islamique par quelques données internationales. Ainsi le produit intérieur mondial en 2015 est estimé à 73.434 milliards de dollars américains. Selon les résultats de l'enquête triennale BRI 2016 (Triennial Central Bank Survey), le volume mondial des opérations de changes atteignait, en avril 2016, 5.000 milliards de dollars en moyenne par jour soit pour une année jours plus de 1.500.000 milliards de dollars. Selon les données de l'OMC, la valeur en dollars courants des exportations mondiales de marchandises bien qu'ayant diminué de 14 % en 2015, représente 16.000 milliards de dollars. Que représente ce montant de la finance islamique par rapport à la Chine qui en 2016, les réserves de changes, malgré un recul de 320 milliards de dollars, dispose de 3.011 milliards de dollars, les plus importantes réserves de changes du monde ? Enfin il faut se méfier d'un indicateur monétaire global car selon le Global Wealth Report du Credit Suisse Research Institute, les trois quarts de la population adulte mondiale occupent l'échelon inférieur de la pyramide des richesses. Les 3,5 milliards d'adultes dont la fortune est inférieure à 10.000 dollars représentent 2,4 % de la richesse mondiale. En revanche, les 33 millions de millionnaires représentent moins de 1 % de la population adulte, mais possèdent 46 % de la fortune des ménages. Où se situent ces avoirs de la finance islamique ? L'Iran détient environ 40 % des avoirs des banques islamiques, l'Arabie saoudite 12 % et la Malaisie 10 %. Globalement, les banques islamiques sont situées à 60 % dans les pays du Golfe persique ,à 20 % en Asie du Sud et à 20 % dans le reste du monde. Les banques islamiques ont su éviter les pires conséquences de la crise financière de 2008 parce qu'elles n'étaient pas exposées aux subprimes et aux créances toxiques et qu'elles ont maintenu un lien fort avec l'économie réelle. La force de la finance islamique provient du fait qu'elle ne traite pas les produits dérivés et ne s'adonne pas à la spéculation, *"Avec de grandes réserves de fonds propres et de liquidités, les banques islamiques sont mieux outillées pour résister aux chocs du marché"*, estime de son côté le FMI. Mais le secteur a toutefois lourdement souffert de l'effondrement de l'immobilier et d'autres secteurs économiques dans le Golfe pendant la deuxième phase de la crise. Entre 2017/2020, le secteur de la finance islamique devrait faire face à trois défis majeurs : la baisse des prix du pétrole, les changements rapides de la régulation financière mondiale et la fragmentation du marché. Ainsi, le marché mondial des sukuk a baissé en 2015 en raison de l'interruption des émissions de la banque Negara (Banque centrale malaisienne) qui avait émis 50 milliards de sukuk en 2014 et représentait près de 50 % du marché. En 2016, les émissions de sukuk devraient se situer dans une fourchette comprise entre 50 à 55 milliards de dollars, toujours selon l'agence de notation Standard and Poor's, alors qu'elles représentaient 63,5 milliards en 2015 et 116,4 milliards en 2014. En 2015, dans les six pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar), les émissions d'obligations conventionnelles fondées sur l'intérêt ont augmenté de 140 % à 58 milliards de dollars, alors que les sukuk reculaient de 22 % à 18 milliards de dollars.

**3.-Ce qui m'amène à rappeler les trois conditions pour toute réussite de la finance islamique**

**-Premièrement,** éviter l'illusion de croire que la réussite de la finance islamique sera l'œuvre de l'État mais doit être de la part d'entrepreneurs privés qui n'ont pas de découvert vis à vis des banques, Les plus grosses fortunes en Algérie ne sont pas forcément dans la sphère réelle mais au niveau de la sphère informelle notamment marchande avec une intermédiation informelle à des taux d'usure. (voir étude du professeur Abderrahmane Mebtoul "Essence de la sphère informelle au Maghreb et comment l'intégrer à la sphère réelle" Institut français des relations internationales – Ifri - (Paris-Bruxelles décembre 2013- 60 pages).

**-Deuxièmement,** rétablir la confiance supposant un État de droit et une bonne gouvernance. On n'impose pas par la contrainte des mesures, mais de rétablir la confiance sans laquelle aucun développement n'est possible. Lorsqu'un État veut imposer des règles qui ne correspondent pas au fonctionnement réel de la société, celle-ci enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner qui ne sont pas celles codifiées par l'État, beaucoup plus solides car le contrat reposant sur la confiance entre l'offreur et le demandeur L'insertion de la sphère informelle au sein de la sphère réelle implique la refonte du système financier, la dynamisation de la bourse des valeurs, et la délivrance des titres de propriétés (réactualisation et informatisation du cadastre) qui auront un impact important sur les rentrées fiscales futures.

**-Troisièmement,** Ce qui est enseigné en première année d'économie, tout entrepreneur qu'il soit chinois, américain, européen, algérien ou arabe est mu par la seule logique du profit. Le taux d'intérêts ou le taux de profit partagé préconisé par la finance islamique doit être supérieur au taux d'inflation, réel et non fictif corrigé par les prix des produits subventionnés. Avec un processus inflationniste accéléré, les ménages se réfugient dans l'achat de devises fortes, de l'or ou de l'immobilier afin de préserver le pouvoir d'achat de leur épargne. L'étude menée par l'institut américain Gallup en 2015 pour le compte de la Banque mondiale et consacrée à la place de la finance islamique dans quatre pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie et Egypte) et un pays du Moyen-Orient, le Yémen est intéressante dans cette optique. Ainsi, la finance islamique est loin de bénéficier de la préférence des populations de la région Afrique du Nord comme on pourrait le penser. Selon les résultats de cette étude, moins de 3 % des adultes dans les pays étudiés consomment des produits et services bancaires conformes à la charia : 3 % en Algérie et en Egypte, 2 % en Tunisie et 1 % au Maroc et au Yémen. L'étude de l'institut Gallup impute la faible consommation des services bancaires islamiques aux bas taux de bancarisation de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient qui restent parmi les plus faibles au monde (17 % en moyenne), un argument qui, d'après certains experts, est loin d'être convaincant. Et pour cause. Au Maroc et en Tunisie, les taux de bancarisation dépassent 60 %. Cela n'a pas empêché une stagnation de l'utilisation des services financiers compatibles avec la loi islamique. Ainsi il y a lieu d'éclaircir le cadre juridique qui définit clairement ce modèle bancaire. En Algérie, les deux banques islamiques El Baraka Bank et Al Salam Bank détiennent 15 à 17 % des 13 % des parts de marché que se disputent les 22 banques privées activant en Algérie. Le succès de la finance islamique réside au retour à la confiance Etat-citoyens, la maîtrise des équilibres macro-économiques et macro-sociaux, fondés sur la bonne gouvernance et le primat de l'économie de la connaissance tenant compte de la quatrième révolution économique mondiale. **A. M.**

MUSÉE NATIONAL AHMED-ZABANA D'ORAN

# 24.000 visiteurs en 2016

***Le musée national Ahmed-Zabana d'Oran a enregistré 24.000 visites au cours de l'année 2016, a estimé son directeur, Salah Amokrane, soulignant qu'un travail de valorisation et de promotion des collections est nécessaire pour attirer davantage de visiteurs.***

Ce *"nombre de visiteurs est dérisoire par rapport au taux de fréquentation des grands musées du monde. Toutefois, dans notre contexte et par rapport aux autres musées du pays, on peut considérer ce taux de fréquentation comme relativement satisfaisant"*, a-t-il indiqué à l'APS.

Le musée national Ahmed-Zabana reste un espace culturel plus ou moins actif, car proposant régulièrement un programme d'expositions, contrairement à de nombreux établissements similaires dans certaines régions du pays qui souffrent du manque de visiteurs et d'absence d'activités et d'animation.

Pour remédier à cette situation, Salah Amokrane estime qu'un travail de promotion et de valorisation des fonds du musée est nécessaire pour susciter de l'intérêt et la curiosité du citoyen et pousser ce dernier à venir découvrir les richesses que recèle l'établissement oranais.

*"Le musée d'Oran compte plusieurs pièces d'importance historique et archéologique"*, a indiqué Salah Amokrane, estimant qu'il est nécessaire de les valoriser, notamment par le biais des médias.

Dans ce sens, il a cité les pierres taillées de Tighennif (wilaya de Mascara) datant de plus de 500.000 ans. *"Ces pierres qui racontent les premiers gestes de l'Homme, la naissance de la culture humaine dans cette région, ne sont pas assez valorisées"*, a-t-il considéré, déplorant le fait que la plupart des habitants de la ville ignorent même l'existence, au sein du musée, de ces vestiges.

*"Il s'agit de susciter la curiosité des gens, de les conduire à s'interroger sur des pièces comme ces pierres taillées de Tighennif et de les pousser à venir les découvrir de plus près"*, a-t-il souligné.

Par ailleurs, le directeur du musée Ahmed-Zabana a estimé que les recettes induites par les visites ne couvrent qu'une partie infime du budget de fonctionnement de l'établissement, alors qu'elles devraient servir, entre autres, à l'entretien des collections.

La mission culturelle et pédagogique du musée ne doit pas être occultée. Salah Amokrane a souligné que l'instauration d'une culture muséale chez les enfants et les adultes reste une mission qui doit impliquer de nombreuses parties comme l'école, la famille et les médias, notamment.

**R. C.**

25e FESPACO

# *Le Puits* et *Bons baisers de Moruroa* distingués

Les films algériens *Le Puits* de Lotfi Bouchouchi et *Bons baisers de Moruroa* de Larbi Benchiha ont été primés au 25e Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (Fespaco) qui prend fin samedi dans la capitale burkinabé, ont indiqué les organisateurs sur le site Internet du festival.

En compétition dans la catégorie films de fiction de long métrage, *Le Puits* a remporté le Prix Water aid pour l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, doté de 5 millions CFA (environ 800.000 DA) en plus d'un trophée.

Premier long métrage de Lotfi Bouchouchi, *Le Puits*, sorti en 2015, propose une nouvelle vision de l'histoire de la Guerre de libération nationale à travers les souffrances des habitants d'un village du sud algérien, privés d'eau potable.

Le documentaire *Bons baisers de Moruroa* (2016) consacré aux essais nucléaires à Moruroa et Fangataufa en Polynésie française, a reçu, pour sa part, le Prix Santé et sécurité au travail d'une valeur de 2 millions CFA (environ 350.000 DA). Le Prix Thomas-Sankara du court métrage a été décerné à *A place for my self* de la réalisatrice rwandaise Marie-Clémentine Dusabejambo, le réalisateur marocain Saïd Khallaf s'est vu attribuer, quant à lui, le Prix de la Critique cinématographique africaine.

Une centaine de films entre documentaires, séries, courts et longs métrages de fiction étaient en compétition de cette édition ouverte le 25 février dernier.

Outre les deux films algériens primés, *Les tourments* de Sid-Ali Fettar et le court métrage de fiction *Le voyage de Keltoum* d'Anis Djâad étaient également en compétition.

Considéré comme l'un des plus grands festivals de cinéma africain, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou, rendez-vous biennal organisé depuis 1969, vise à contribuer à promouvoir le cinéma africain à travers les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

**R. C.**

CINÉMA

# "Espace féminin" du 9 au 30 mars à Alger

L'institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en Algérie, vous convie à un cycle de cinéma du 9 au 30 mars. Nommé "Espace Féminin", le cycle entre dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme et s'étendra au 9 au 30 mars, avec une projection de documentaires chaque jeudi.

Les productions qui seront à l'affiche ont pour point commun d'être d'origine espagnole et de traiter du combat des femmes chacune à sa manière.

*Las constituyentes*, qui ouvrira le bal le 9 mars à 18h, revient sur le combat de 27 députées et sénatrices pour amorcer le changement démocratique en Espagne en 1977. *Excluidas del paraiso,* projeté le 16 mars à 18h, traite pour sa part du mécanisme perpétuant le patriarcat dans la société.

Projeté le 23 mars à la même heure, *El Fiesta de Otros* revient sur la vie de musiciennes d'un orchestre de musique. Clôturant le cycle *El Lugar de Las Fresas* a, quant à lui, été tourné sur 7 ans dans la ville de Turin (Italie).

Prévu au niveau de l'Espace Espanà (10, rue Ali Azil - Alger Centre), le cycle est gratuit et ouvert au public. Notez par ailleurs que les documentaires seront projetés en version originale sous-titrée.

LES 15 ET 16 MARS

## Du cinéma japonais à Alger

L'ambassade du Japon en Algérie organise, en collaboration avec l'institut français d'Alger, la projection de deux films japonais et ce, les 15 et 16 mars prochains. Grands et petits sont invités à venir découvrir, mercredi 15 mars, le film d'animation *Brave Story* de Koichi Chigira, lors de deux séances : 15h et 18h30. Le lendemain, jeudi 16 mars, c'est autour de la comédie *Robo-G* de Shinobu Yaguchi d'être projetée à 18h30.

Notez que l'entrée est libre et gratuite durant les deux jours, sans pré-réservation quelconque.

ALGÉRIE

## Au programme du 8 mars

Journée internationale des droits de la femme, le 8 mars est souvent considérée comme une journée dédiée tout simplement aux femmes, permettant aux marques 1.001 messages faussement engagés, gommant ainsi son aspect militant. Pour remédier à cet "oubli", nous vous listons ci-dessous les événements mettant en avant le militantisme féminin et féministe en Algérie, du 8 au 9 mars.

Les Ateliers sauvages (Alger-Centre) organise la projection du film *Kindil El Bahr*, suivie d'une vidéo-performance et d'une lecture, avec la présence de Damien Ounouri, Adila Bendimerad et Adjili Fatima. Ouvert au public, l'événement débutera à partir de 17h.

De son côté, et toujours à Alger-Centre, l'institut Cervantès dédie son cycle hebdomadaire de cinéma au combat féministe, avec la projection chaque jeudi, à partir du 9 mars, d'un film-documentaire espagnol militant.

Laura Cahen, l'une des figures de la nouvelle scène française, se produira à l'Institut français d'Alger le 8 mars à 19h30, à l'invitation de ce dernier. Pour y accéder, il vous faut demander votre carte d'accès à l'adresse suivante : chansonfrancaiselauracahen2017.alger@if-algerie.com.

Toujours à l'institut français, la conférence-débat "Femme et genre au Maghreb et en contexte migratoire : approches comparatiste" se tiendra le 7 mars à 18h sur entrée libre.

Le Palais des Raïs (Bastion 23) organise pour sa part une exposition nommée "Artisanes, au bout des doigts" qui se cloturera le 8 mars.

Oran n'est pas en reste avec l'organisation par l'association *Femmes Algériennes Revendiquant leurs droits* (FARD) d'ateliers de créations et de tables rondes, les 8 et 9 mars prochain au niveau de son siège (13 ter rue Boussi-Djilali (ex-rue Monge), Miramar.

**Au programme :**

**Mercredi 8 mars :**

**15h30 :** Atelier fermé – Création au féminin et détentes – propos libres / lecture spectacle: récits de femmes, contes, poèmes, texte théâtralisé, autres.

**Le jeudi 9 mars :**

**16h :** Fatima Mernissi, parcours et œuvres : table ronde, hommage, avec les contributions de Yamina Rahou et Abdelkrim Houari, chercheur sociologue.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**
**Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville**
**Office de Promotion et de Gestion Immobilière**
**Wilaya de Btana**
**Cité Annasr, Route de Kechida (Ex-Terrain S.A.P), BATNA 05000**
**Matricule fiscale (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577**

O.P.G.I BATNA

## 2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
## N° / 03/ DG / 2017

**Suite à l'annulation du 1er avis**

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
*1- la réalisation des travaux de VRD des projets suivants :*

| N° | PROJETS | LOTS | ACTIVITE | CATEGORIE |
|---|---|---|---|---|
| 01 | 100/600/820/4000 logements publics locatifs à BARIKA ILOT : 01 (Programme quinquennal 2010-2014 - 3ème tranche 2011) | Assainissement + AEP + Voirie +Aménagement extérieur + Eclairage extérieur + Poste transformateur. | Bâtiment (en activité principale ou secondaire) | 2 ou plus |
| 02 | 100/820/4000 logements publics locatifs à BARIKA ILOT : 06 (Programme quinquennal) 2010-2014- 3ème tranche 2011 | AEP + Assainissement extérieur + Aménagement extérieur + Voirie + Eclairage extérieur | Bâtiment (en activité principale ou secondaire) | 2 ou plus |

Les entreprises qualifiées dans le secteur du Bâtiment **(activité principale ou secondaire) de catégorie demandée** sont autorisées à soumissionner
-Le cahier des charges relatif à ce projet doit être retiré contre paiement de 3.000,00 DA auprès du :

**L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna (D.M.O)**
**Cité An-nasr ex-Terrain SAP BATNA. Tel. : 033 27.31.34 - 033 27.31.35**

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe L1 est destinée au dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe L3 est destinée à l'offre financière (les 3 enveloppes L1, L2, L3 sont séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres.
La quatrième enveloppe L contiendra les trois enveloppes L1, L2 et L3 conformément à l'article 67 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics
*L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention*

**2ème APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**
**Projet :... logements publics locatifs**
**à...**
(Programme...)
LOT :...
(Mettre le projet concerné)
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

**Contenu du dossier de candidature** :
1-Une déclaration de candidature

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire attesté qu'il : *N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.
*N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
*Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage, intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
*Est inscrit au registre de commerce
*A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien
*Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie
2-Une déclaration de probité
3-Les statuts pour les sociétés
4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants :
a/Capacités professionnelles : certificats de qualification et de classification
b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires durant les années 2013-2014
c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestation de bonne exécution signée par le maître d'ouvrage durant les cinq dernières années)
**Contenu de l'offre technique** :
1-Une déclaration à souscrire
2-Un mémoire technique
3-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
**Contenu de l'offre financière** :
1-Lettre de soumission
2-Le bordereau des prix unitaires (BPU)
3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
-La date de dépôt des offres est fixée au (15) quinzième jour avant 13 h 30 après la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.
-L'ouverture des plis de candidature, techniques et financières se fera le même jour de dépôt des offres à 14h00 heures en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister au siège de siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna.
-Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
-La langue de préparation à utiliser pour la présentation de la soumission et les documents d'accompagnement est le français et l'arabe en application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.
-La validité des offres est fixée à 105 jours de la date d'ouverture des soumissions.
-Toute offre parvenue en retard ou non - conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.
Conformément à l'article 70 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, le maître d'ouvrage invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.

**Midi Libre n° 3027 - Lundi 6 mars 2017 - Anep - 506 108**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESAOUD
Bureau des marchés

## MISE EN DEMEURE N°01

Le président de l'assemblée populaire Communal de Hassi Messaoud (Le service contractant), met première en demeure l'entreprise (MESSAOUDI IBRAHIM)
(le cocontractant).Sise à la cité El moustakbal 01 n° 301 à Nezla- Touggourt, Titulaire du marché n° 18/2014 du 10/11/2014 relatif à : Renforcement et renforcement et réhabilitation des voiries cité 314 logts .
Vu la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux du 11/11/2014.
Vu la notification de l'ordre de service de la reprise des travaux du 12/10/2016
Vu le délai d'exécution 04 mois.
Vue le retard dans l'achèvement des travaux arrêtés sans justification.
En ce fin de prendre les mesures nécessaires pour la reprise des travaux dans un délai de (03) trois jours qui suit l'apparition de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux.
Faute de ne pas satisfaire à la présente mise en demeure, il sera appliquées des mesures correctives selon la réglementation en vigueur conformément aux dispositions de l'article 112 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 Portant réglementation des marchés publics, Modifié et complété.

MIDI
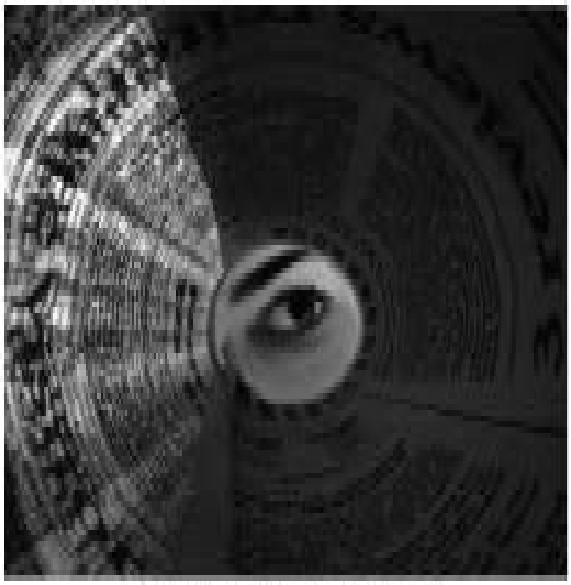
L'INFO, RIEN QUE L'INFO

**Midi Libre n° 3027 - Lundi 6 mars 2017 - Anep - 506 110**

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

# La hiérarchie respectée

*Même si l'Entente de Sétif a été la grande bénéficiaire de cette 22e journée, disputée ce week-end, le championnat n'a encore rien divulgué puisque la hiérarchie a été respectée.*

PAR MOURAD SALHI

Vainqueur du match face au RC Relizane, l'ES Sétif préserve ainsi sa position de leader et creuse du coup l'écart avec ses concurrents direct pour le titre. Le match nul entre l'USM Alger et le MC Alger a fait les affaires de l'équipe phare de Aïn-Fouara qui porte son écart à cinq points sur son poursuivant direct, à savoir l'USM Bel Abbès.

C'est le scénario idéal espéré par les coéquipiers de Djabou lors de cette 22e journée de championnat. Cela va permettre aux gars de la capitale des Hauts-Plateaux d'aborder la suite du parcours en toute sérénité. *"Cinq points d'avance, ce n'est pas vraiment une marge sécurisante, mais c'est très important sur le plan mental.*

*Cela va permettre aux joueurs d'aborder la suite en toute sérénité. On n'est pas encore champion. Un long et périlleux chemin nous attend. Il faut maintenir notre dynamique"*, a indiqué l'entraîneur sétifien, Kheiredine Madoui.

Deuxième au classement, l'USM Bel Abbès a chuté lourdement à Béchar, face à la JS Saoura en perdant sur le score de 3 à 0. Malgré cette défaite, les poulains de l'entraîneur Si Tahar Cherif Ouazani maintiennent leur position de dauphin avec 36 points. L'équipe de Bel Abbès ayant bénéficié du score nul du derby algérois.

Pour le reste, l'USM Alger et le MC Alger, qui se sont contentés du partage de points au stade du 5-Juillet, partagent donc la troisième place au classement général avec 35 points chacun. Ce qui va leur permettre de rester toujours en contact avec le leader en attendant les résultats des matchs e retard des deux concernés. Juste derrière, soit à la cinquième place, on retrouve le NA Hussein Dey avec 32 points. Cette équipe, dirigée par l'entraîneur français Alain Michel, revient de loin et devient désormais un sérieux prétendant pour une place sur le podium. Le Nasria lui a encore un seul match retard face à la JS Kabylie. Auteur également d'une large victoire à domicile face à l'USM Bel Abbès (3-1), la JS Saoura rejoint le MC Oran à la sixième place au classement général avec un total de 31 points. vice-champion de la saison précédente, le club phare de Béchar compte jouer ses chances jusqu'au bout pour terminer en beauté avec à la clé une honorable place sur le podium.

En dépit de sa défaite face au NA Hussein Dey, l'Olympique Médéa reste à la huitième place avec 29 points avec un seul match en retard. Même si les dirigeants du club ont t indiqué que leur équipe jouera pour le maintien, Médéa pourra prétendre à une place au soleil. Tout reste jouable pour les trois premières places au classement général.

Pour ce qui concerne le maintien, la lutte s'annonce encore acharnée. Les prochains matchs vont ressembler à des finales pour pas mal de clubs, à commencer par l'USM Harrach qui occupe la 9e place avec 27 points. Toujours dans le même sillage, le MO Béjaïa cultive l'espoir d'un éventuel maintien après sa large victoire à domicile face à la JS Kabylie (3-0).

Quelques unités seulement séparent plusieurs équipes du bas du tableau. Ce qui donnera lieu à des matches de haute facture en fin de saison. Les arbitres sont appelés, quant à eux, à fournir plus d'efforts sur le terrain car leur mission sera encore plus ardue.

**M. S.**

LIGUE 2 MOBILIS

# La JSM Béjaïa rejoint l'USM Blida à la 2e place

La JSM Béjaïa a rejoint l'USM Blida à la 2e place de Ligue 2 Mobilis de football, ex aequo avec 37 points chacune, malgré son semi-échec à domicile contre l'ASO Chlef (1-1), samedi, en clôture de la 23e journée.

Le club de la Soummam aurait pu s'emparer seul de cette place de Dauphin s'il avait réussi à l'emporter, mais l'ASO a été un redoutable concurrent, qui a d'ailleurs mené au score grâce à Boudina (38'), alors que Bensaha a réussi à niveler la marque pour les locaux (58'). Un faux pas inattendu pour les Béjaouis, qui restent donc à 13 longueurs du Paradou AC, solide leader avec 50 points. Le club de Kheireddine Zetchi avait consolidé sa première place vendredi, en ouverture de cette 23e journée, en battant le WA Boufarik (3-0), au moment où l'USM Blida avait dominé l'US Biskra (1-0), dans le duel au sommet de ce week-end.

Autres bonnes affaires, les nuls ramenés par l'Amel Boussaâda et le CA Bordj Bou Arréridj, respectivement (2-2) de chez le CRB Aïn Fekroun et (1-1) de chez le MC Saïda, qui avait raté un penalty par Hamidi Cheikh à la 88e minute.

Des résultats qui arrangent beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs, alors que le CRBAF a été le plus grand perdant dans cette histoire, puisqu'il reste aux abords de la zone rouge, avec une longueur d'avance sur le premier club non relégable, le WA Boufarik. Dans le bas du tableau, c'est la lanterne rouge RC Arbaâ qui a réussi la meilleure opération, en dominant le GC Mascara (2-0), grâce à Leghouini (26') et Ouznadji, sur penalty à la 42'.

Un succès qui permet au club de la Mitidja d'entretenir l'espoir d'un possible maintien en Ligue 2 Mobilis, car ne comptant plus que sept longueurs de retard sur le premier club non relégable, le WA Boufarik, alors qu'il reste sept matchs avant la fin de la saison. Soit un total de 21 points à prendre.

Les mauvaises affaires de cette journée, outre celle de l'US Biskra qui n'a pas su négocier son déplacement à Blida, ont été concédées par les mal classés, l'AS Khroub et le MC El Eulma, et qui les maintient dans une position de relégables.

L'ASK a perdu chez la JSM Skikda, au moment où le MCEE a été tenu en échec à domicile par l'ASM Oran.

BELGIQUE

## 14e but de la saison pour Saadi

Courtrai, malgré un but de son buteur algérien, Idriss Saadi, a été contraint au match nul par Charleroi dans les ultimes instants de la rencontre (1-1), ce soir lors de la 29e et avant-dernière journée de la phase classique de la Jupiler Pro League.

Grâce à ce point, le Sporting carolo, 6e et toujours virtuellement qualifié pour les play offs I, a son sort entre les mains avant la dernière journée. De son côté, le club courtraisien se qualifie pour les play offs II.

Après une première mi-temps à l'avantage de Charleroi, c'est Courtrai qui a ouvert le score sur un magnifique tir de l'extérieur du pied droit d'Idriss Saadi (0-1, 57e), auteur de son 14e but de la saison. Felice Mazzu a ensuite injecté, avec Tainmont, Bedia et Benavente, trois joueurs à vocation offensive. Comme souvent cette saison, les Carolos y ont cru jusqu'à la dernière seconde. Damien Dessoleil a finalement permis à son équipe de prendre un point très important dans la course aux play-offs I (1-1, 90e+5).

La fin de rencontre a été marquée par un incident impliquant Idriss Saadi, victime de propos racistes de la part d'un énergumène supportant le club Carolo. "*Le buteur a alors perdu ses nerfs en quittant le terrain, voulant aller jusqu'à la tribune pour s'expliquer avec le supporter, qui l'aurait traité de "terroriste" d'après nos confrères de "L'Avenir". Le joueur, dans une rage folle, a dû être calmé par plusieurs personnes autour de lui, notamment par l'arbitre et le directeur général de Charleroi, Mehdi Bayat",* rapporte *Sudinfo.be*.

ALLEMAGNE

## Bentaleb buteur, Schalke s'écroule

Moins d'une semaine avant de se retrouver en 1/8es de la Ligue Europa, Mönchengladbach et Schalke 04 étaient opposés en Bundesliga dans un match faisant office de répétition entre les deux équipes allemandes, qui vont s'affronter les 9 et 16 mars sur la scène continentale.

Deux points seulement les séparaient au coup d'envoi en championnat, mais Mönchengladbach, dans une bonne dynamique, s'est imposé largement (4-2). Rien de va plus du côté de Schalke, qui ne gagne plus depuis cinq matches toutes compétitions confondues.

Nabil Bentaleb avait pourtant égalisé sur penalty à (1-1) en première période (38'). Mais le Borussia va faire la différence en seconde période avec trois buts en douze minutes. Avant un second but pour l'honneur de Schalke (Goretzka, 82').

Le 5e but en Bundesliga de Bentaleb n'aura pas suffi à Schalke, actuel 13e (27 points), bien loin des places européennes.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

# Offres d'emplois

**Référence : Emploipartner-1406**
**Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

**Missions :**
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

**Profil :**
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

**Avantages :**
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

**Lieu de travail principal :**
• Kouba

**Référence : emploipartner- 1411**
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

**Missions :**
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

**Profil :**
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

**Lieu de travail principal :**
• Alger

**Référence : emploipartner-1408**
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE**

**Missions :**
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

**Profil :**
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

**• Lieu de travail :**
Alger

**Référence : emploipartner- 1409**
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).**

**Missions :**
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

**Comment répondre à nos annonces**
**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com**
**Tel : 021 680 296/021 687 086**
**Fax : 021 298 595**

## République Algérienne Démocratique et Populaire
**Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière**
**Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Guelma**

**Etablissement Public Hospitalier Amir Abd El Kader Oued Zenati**
NIF/ 000724049004744

# Avis d'Attribution Provisoire

En application de l'article **65** du décret présidentiel **n°15-247** du **16/09/2015**, portant réglementation des marchés publics, l'Etablissement Public Hospitalier de Oued Zenati informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre **n°05/2017** relative à l'Approvisionnement en Produits Pharmaceutiques Essentiels et Vitaux au profit de l'Etablissement Public Hospitalier Amir Abd El Kader Oued Zenati

*Lot: Produits et consommables d'hémodialyse.*

et suite à l'évaluation des offres en date du **27.02.2017**, la commission attribuer provisoirement l'appel d'offre au fournisseur unique cité dans le tableau ci-dessous :

| Désignation du Lots | Soumissionnaire Retenu | Note Technique | Montant de l'offre financière En T.T.C | | Délai de Livraison | classement | Critère de choix |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Montant Minimum | Montant Maximum | | | |
| *Produits et consommables d'hémodialyse* | SARL IMC ANNABA NIF/ 099916000780112 | 40/50 | 35 176 228.88 DA | 37 816 113.45 DA | 15 jours | OFFRE UNIQUE | OFFRE UNIQUE |

Les autres soumissionnaires, intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services concernés au niveau de l'EPH de Oued Zenati dans un délai de **03 trois jours** à compter de la première parution du présent avis.

Conformément à l'article **82** du décret présidentiel **n°15-247** du **16/09/2015**, portant réglementation des marchés publics, , tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma dans un délai de **Dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis.

# CUISINE

## Coulis de fraises au fromage blanc

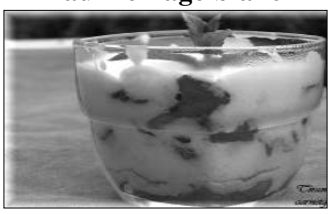

**Ingrédients :**
600 g de fraises
4 c. à soupe de sucre
jus d'un citron
350 g de fromage blanc frais battu
**Préparation :**
Lavez les fraises, égouttez et réduisez en purée. Dans une casserole, ajoutez le sucre à la purée de fraises ainsi que le jus de citron. Menez à ébullition et maintenez pendant 5 mn. Retirez et laissez refroidir complètement. Pendant ce temps, disposez le fromage blanc dans des coupes. Recouvrez ensuite de la préparation aux fraises et gardez au frais une ou deux heures.

## Biscuits aux dattes

**Ingrédients :**
400 g de beurre
300 g de sucre glace
2 c.à.s de lait
1 sachet de sucre vanillé
1 pincée de sel
2 jaunes d'œuf
1 sachet de levure pâtissière
La farine selon le mélange
500 g de sucre glace pour la garniture
500 g de dattes
Une pincée de cannelle
1/2 verre de thé d'eau de fleurs d'oranger
**Préparation :**
Laver et dénoyauter les dattes, cuire à la vapeur, passer au mixeur, ajouter la cannelle, l'eau de fleurs d'oranger, et pétrir. Façonner des petits boudins. Travailler le beurre et le sucre glace jusqu'à obtenir un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œuf, le lait, le sucre vanillé, le sel, la levure, bien mélanger puis ajouter la farine tamisée et pétrir. Etaler la pâte, couper en formant des rectangles. Déposer un boudin de farce et rouler la pâte autour de la farce, couper et disposer sur une plaque huilée. Faire cuire à four moyen, soupoudrer de sucre glace.

# Soins et beauté

## Epilation des sourcils

***Voici quelques «trucs et astuces» pour réussir au mieux son épilation. Mais avant toute chose, il faut se laver les mains, aseptiser la zone et la pince à épiler.***

**Par Ourida Aït-Ali**

Face à un miroir, prendre le manche fin d'une brosse à sourcils ou d'un pinceau quelconque. Tenir ce manche verticalement au départ de l'aile du nez, en passant par le coin interne de l'œil, jusqu'à la tête du sourcil. Le point de rencontre «manche/sourcils» détermine le point de départ de la ligne de sourcils. Si la ligne dépasse ce repère entre les deux sourcils, ils paraîtront trop rapprochés. Si au contraire, le manche et les sourcils ne se touchent pas, c'est que l'extrémité est trop épilée.

Puis tenir le manche en biais, toujours en partant de l'aile du nez mais en rejoignant cette fois le coin externe de l'œil. La ligne ne doit pas être plus longue que ce repère. Pour plus de facilité, marquer ces repères à l'aide d'un crayon khôl.

Dernier repère : la taille de la tête du sourcil. Prendre l'iris de l'œil comme «limite» ; on affine la ligne des sourcils à partir de son milieu jusqu'à la pointe externe du sourcil. Ensuite, on arrondit légèrement la «tête» du sourcil de façon à lui donner une forme un peu arrondie, sans trop l'affiner.

L'épaisseur de la ligne est très souvent basée sur le volume qu'ont les cheveux : si beaucoup de volume, la ligne gardera une bonne épaisseur ; si peu de volume, la ligne pourra être plus fine. Mais l'épaisseur c'est aussi une histoire de goût personnel.

### Comment procéder ?

Bien tendre la peau entre deux doigts. De l'autre main, arracher poil par poil, parallèlement à la peau, c'est-à-dire en visant les tempes (ou le front si c'est entre les sourcils !). Arracher quelques poils à gauche, quelques poils à droite et ainsi de suite : on arrive mieux à veiller à la symétrie des deux lignes.

Commencer par le point de repère au dessus de l'iris. Attention à ne pas épiler au-delà dès le départ. Dès que la ligne aura l'épaisseur désirée, on harmonisera alors le tout en « arrondissant » la tête. Ne pas oublier d'épiler entre les deux sourcils.

### Quelle forme leur donner ?

**Sourcils trop écartés**
Avec un crayon de la couleur de vos sourcils, dessiner en hachurant et redéfinir le début des sourcils ; entre les deux yeux.

**Sourcils rapprochés**
Epilez le début des sourcils à la pince ou à la cire, si vous êtes une experte, sinon en institut en surveillant ce qu'elle fait avec un miroir. Les esthéticiennes, pas toutes, ont parfois tendance à trop épiler les sourcils

**Sourcils trop clairsemés**
Avec un fard, c'est plus naturel qu'un crayon parfois ; avec un pinceau plat, rigide et biseauté. Travaillez dans le sens du poil.
Si vous prenez un crayon, il faut hachurer légèrement toujours dans le sens des poils, pour plus de naturel.

**Sourcils tombants**
Si ce sont les terminaisons qui tombent, il suffit simplement de les épiler.

**Sourcils épais**
Avec la pince, épilez un poil sur deux ou trois, pour désépaissir. Attention pas au-dessus du sourcil.

**Sourcils trop fins**
Avec le crayon à sourcils et le fard, dessinez et étoffez la ligne. Là on peut travailler par en dessus et par en dessous de la ligne, faire des essais afin d'obtenir un résultat le plus naturel possible. En général, ça marche bien et c'est assez joli.

**Sourcils trop plats**
Alors là, il faut tricher par en dessus et par en dessous avec un crayon.
Le départ sera par en dessous,
le milieu par en dessus, avec une légère pointe en triangle, la fin par en dessous. Les lisser avec de la laque, du gel, du spray, bref tout se qui fixe !

CONSEILS PRATIQUES

## Entretenir sa moquette

Poussière, miettes, acariens, sans parler des taches... Les moquettes sont parmi les revêtements de sol les plus difficiles à entretenir, surtout si vous avez choisi des tons clairs. Pour les conserver saines et belles le plus longtemps possible, misez sur un entretien régulier. Commencez par passer l'aspirateur au moins deux fois par semaine. Mais attention, cela ne suffit pas pour éliminer toutes les poussières. Si votre moquette est en laine, il faut, une fois par an, après un dépoussiérage soigneux, la shampouiner avec une machine spécialement adaptée. Si, au contraire, elle est en fibres synthétiques, en plus d'un nettoyage hebdomadaire, lancez-vous, tous les deux ans environ, dans un nettoyage en profondeur à l'aide d'une machine à injection extraction. Elle redonne aux moquettes et aux tapis leur aspect d'origine sans trop les mouiller.

### Enlever les traces persistantes

Si jamais vous renversez du gars sur votre moquette, ne frottez surtout pas tout de suite car vous risqueriez de l'étaler et de la faire pénétrer dans les fibres. Retirez d'abord l'excédent à l'aide d'une cuillère, puis appliquez un mélange de terre de sommières et de benzine. Laissez sécher puis recommencer si nécessaire. Si la tache est ancienne, appliquez dessus du papier absorbant puis passez un fer chaud, pour pouvoir absorber la graisse. S'il s'agit de tache de boue, attendez que la boue sèche jusqu'à ce qu'elle forme une croûte. Brossez-la énergiquement et passez l'aspirateur. Si, malgré tout, des traces subsistent, tamponnez avec un chiffon imbibé d'eau vinaigrée ou d'eau savonneuse.

### Contre les marques de meubles

Les meubles laissent leurs empreintes sur les tapis et les moquettes épaisses. Pour leur redonner tout leur ressort, placez un fer à vapeur chaud à un centimètre au-dessus des poils écrasés. La vapeur les aidera à se redresser.

# Astuces...Astuces...Astuces...

## Lotion antipelliculaire

50g de feuilles d'ortie piquante
50 cl d'alcool à 40°
Faites macérer les feuilles dans l'alcool pendant 48 heures.
Frictionnez-vous le cuir chevelu tous les matins avec cette préparation. Alternez avec cette autre lotion...
20g de feuilles de sauge
20g de feuilles de romarin
1 litre d'eau
Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 15 minutes. Frictionnez votre cuir chevelu un matin sur deux.

## Lotion contre la chute des cheveux

100 g de racines d'orties hachées très finement
1/4 de litre de vinaigre
1/2 litre d'eau
Faites bouillir les feuilles hachées dans le mélange eau vinaigre pendant 30 mn. Filtrez. Frictionnez le cuir chevelu tous les soirs avec cette lotion.

## Cheveux brillants

Rincez les cheveux acajou ou châtains avec une infusion à l'orange et sur les cheveux plus clairs, avec une infusion de camomille.

# Mots Fléchés N°3200

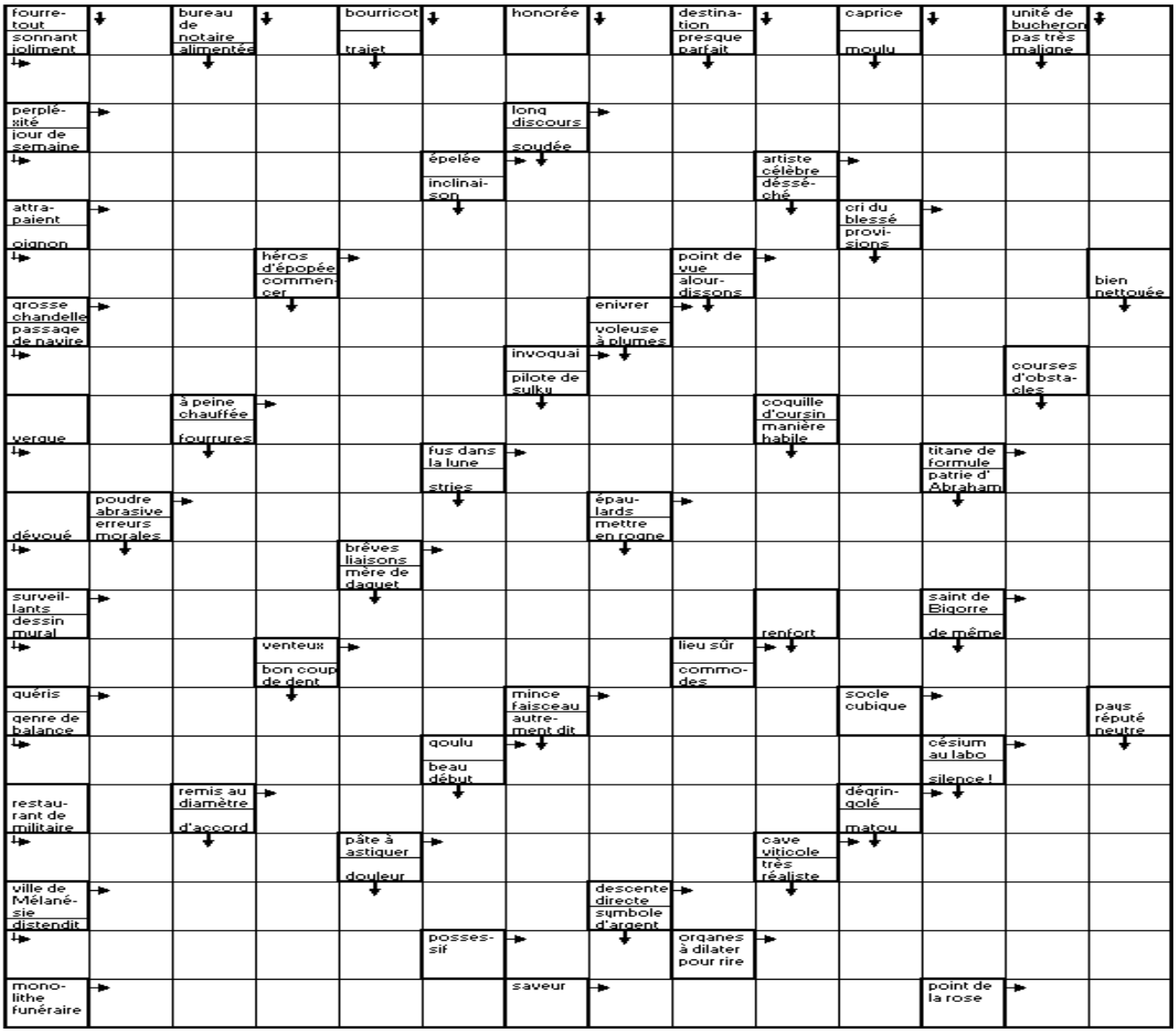


## SUDOKU N°3200

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | | 4 | | | | |
| | 2 | | | | 3 | 5 | | 6 |
| | 1 | | 9 | | 5 | | | |
| | | | 2 | | | | 9 | |
| | | 9 | 1 | | 8 | 3 | | |
| | 7 | | | | 4 | | | |
| | | | 4 | | 1 | | 7 | |
| 4 | | 6 | 3 | | | | 5 | |
| | | | | 5 | | | | 9 |

## SOLUTION SUDOKU N°3199

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 1 | 5 | 9 | 8 | 7 | 6 | 4 |
| 4 | 9 | 8 | 7 | 6 | 2 | 1 | 5 | 3 |
| 6 | 5 | 7 | 3 | 1 | 4 | 2 | 8 | 9 |
| 5 | 7 | 9 | 6 | 3 | 1 | 8 | 4 | 2 |
| 2 | 3 | 4 | 8 | 7 | 5 | 9 | 1 | 6 |
| 8 | 1 | 6 | 2 | 4 | 9 | 5 | 3 | 7 |
| 7 | 8 | 3 | 1 | 2 | 6 | 4 | 9 | 5 |
| 1 | 4 | 2 | 9 | 5 | 3 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 6 | 5 | 4 | 8 | 7 | 3 | 2 | 1 |

## SOLUTIONS MOTS FLECHES 3199

• A • L • C • C • I • D • C
OBLIGATION • ERE
• REPARATIONS • L
FAGOTERAS • AIDE
• CASENT • INTRUS
PALU • ARAFAT • PT
• D • CAGES • GEREE
RANCIE • TRESOR •
• BAISSERAS • GEL
BRIOS • LEV • ONZE
• ANNEAU • ISSU • S
ANS • LICE • SERGE
• T • ALLURE • REER
BERGE • BIGLA • N •
• • AI • ORNAI • HEP
EDITERA • REFUSE
• ODER • TSARINES
FUIR • CIE • ALISE
• T • APHORISME • S
DEFI • ANAR • ERRE
• SISES • CEPE • AL

# Une galaxie vue par la tranche

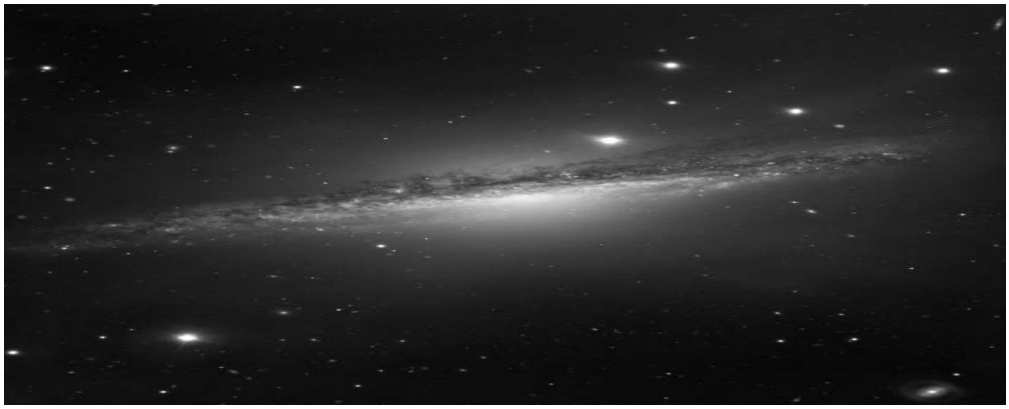

*Les galaxies spirales qui parsèment l'Univers présentent des orientations différentes par rapport à la Terre.*

Certaines sont observées d'en haut, soit de face, telle la galaxie en forme de tourbillon cataloguée NGC 1187 (eso1231). Une orientation de ce type révèle parfaitement les bras de la galaxie ainsi que son noyau brillant, mais rend difficilement compte de sa forme tridimensionnelle. D'autres galaxies, telle NGC 3521 (eso1129), nous apparaissent inclinées, dévoilant en partie la structure tridimensionnelle de leurs bras spiraux. Toutefois, la vue par la tranche - telle celle de NGC 1055 - est la seule à nous offrir une compréhension totale de la forme globale d'une galaxie spirale. Une observation par la tranche révèle en effet la distribution globale des étoiles - nouvellement nées ou issues de populations plus âgées - au sein de la galaxie. Elle facilite la mesure de l'épaisseur du disque galactique ainsi que du centre galactique, qui foisonne d'étoiles. En outre, la matière située en périphérie de la galaxie, sombre en comparaison du plan galactique, s'avère plus facile à observer sur fond de ciel noir. Enfin, ce type de perspective permet aux astronomes d'étudier la forme globale du disque étendu d'une galaxie ainsi que ses propriétés.

### Des zones de torsion...

Le disque de cette galaxie présente des zones de torsion, de désordre, qui vraisemblablement résultent d'interactions avec la proche voisine Messier 77 (eso0319).

NGC 1055 se situe à quelque 55 millions d'années-lumière de la Terre, dans la constellationde la Baleine. L'image a été acquise au moyen de l'instrument FORS2 (Réducteur de FOcale et Spectrographe à faible dispersion n°2) qui équipe l'Unité Télescopique 1 (Antu) du VLT, à l'Observatoire de Paranal de l'ESO au Chili. Elle est issue du programme Joyaux Cosmiques de l'ESO, dont l'objectif est de diffuser, au sein du monde éducatif ainsi qu'auprès du grand public, des images intéressantes, étonnantes ou visuellement attrayantes acquises par les télescopes de l'ESO.

# Des ondes de choc dans des mémoires électroniques non-volatiles

La migration rapide des "lacunes" d'oxygène dans des oxydes de métaux placés sous un champ électrique explique la forte variation de résistivité de ces matériaux. Les chercheurs à l'origine de ce résultat ont pour la première fois modélisé cette migration par une onde de choc. Avec le développement massif des données numériques, les physiciens s'intéressent à desmatériaux alternatifs au silicium, brique élémentaire des mémoires non-volatiles actuelles, telles que les disques flash et clés USB. A base de métaux de transition, ces matériaux permettraient de densifier les mémoires et d'augmenter la vitesse de communication des données. Les chercheurs ont montré qu'il est est possible de faire varier fortement la résistivité de ces matériaux sur une durée de quelques nanosecondes par l'application d'unchamp électrique. Non-volatile et réversible, cette variation peut ainsi être utilisée pour stocker de l'information. Cependant, les mécanismes théoriques de compréhension de ces phénomènes restent lacunaires, ce qui limite l'optimisation de la fabrication de tels matériaux. Une collaboration internationale, pilotée par le Laboratoire de physique des solides (LPS, CNRS/Univ. Paris-Sud/Univ. Paris Saclay), a confirmé que cette résistivité électrique est gouvernée par des lacunes d'oxygène, c'est-à-dire des atomes d'oxygène manquants dans la structure cristalline. Par ailleurs, ils ont expliqué que l'effet de bascule de la résistance résulte de la propagation de ces défauts sous forme d'onde de choc.

### Des simulations théoriques

Les simulations théoriques ont ensuite été validées par des expériences menées sur des systèmes à base de manganite. Ces résultats sont publiés dans la revue *Physical Review X*. Pour modéliser la basculement de résistance, les auteurs ont calculé les modalités d'évolution de la distribution de ces lacunes dans un oxyde de manganèse, suite à l'application brutale d'un champ électrique dans une électrode. Le résultat montre que la variation de résistance suit un processus en deux étapes. Dans un premier temps, les lacunes accumulées au voisinage de l'électrode se propagent à travers l'interface très résistive électrode-matériau, créant un front d'onde de choc. Dans un second temps, cette onde de choc pénètre dans le matériau. Puisque les électrons se déplacent dans le matériau par l'intermédiaire des atomes d'oxygène, la présence de lacunes réduit la mobilité des électrons. Ainsi, dès que l'onde quitte l'interface, la résistance macroscopique du matériau diminue rapidement. Ces travaux théoriques permettent d'orienter les choix en matière d'ingénierie vers de nouveaux dispositifs constitués de métaux de transition, à l'origine d'une génération future de mémoires plus performantes.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

## Transgenèse

**Inventeur : Paul Berg** **Date : 1972** **Lieu : États-Unis**

En 1972, l'Américain Paul Berg et ses collaborateurs de l'université Stanford parviennent à insérer dans le génome de la bactérie Escherichia coli, rendue perméable par un traitement chimique à base de calcium, un fragment d'ADN du virus SV40. Ils réussissent ainsi pour la 1re fois ce qu'on appelle aujourd'hui le clonage d'un gène.

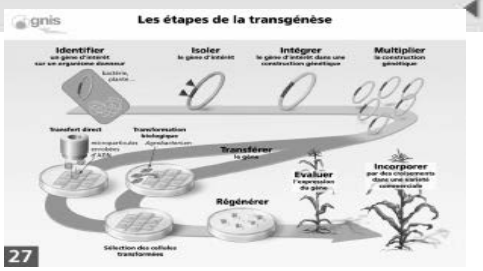

## DÉMINEURS

**20h55** W9

*A Baghdad, le sergent Matt Thompson dirige une unité de démineurs dont font partie JT Sanborn et Owen Eldridge. Lors du désamorçage particulièrement délicat d'une bombe, Thompson trouve la mort malgré tout le sang-froid dont il a fait preuve. Le commandement le remplace par William James. Rapidement, l'équipe doit à nouveau intervenir. Bien que très compétent, James surprend ses subordonnés par ses méthodes peu conventionnelles.*

## LE DERNIER REMPART

**20h55** 8

*Ray Owens, shérif de la très tranquille ville de Summerton Junction, à la frontière américano-mexicaine, remarque deux camionneurs au comportement suspect. Il place ses adjoints en enquête. Les camionneurs se révèlent être de dangereux criminels. Pendant ce temps, Gabriel Cortez parvient à s'échapper lors d'un transfert organisé par le FBI. Après avoir tué un policier et pris un autre en otage, il commence une cavale meurtrière.*

## CASTLE TIRS CROISES

**20h55** 2

*Une partie de l'équipe tente d'identifier un cadavre calciné découvert dans le coffre d'une voiture, tandis que Castle, Beckett et Vikram reçoivent des instructions sur le téléphone de Caleb. Mais quelques heures plus tard, Esposito annonce à Beckett que le cadavre du coffre n'est autre que Caleb. Vikram profite de l'occasion pour faire une annonce importante à Kate. Javier et Kevin enjoignent Beckett de leur dire toute la vérité su Locksat.*

## LE DERNIER DIAMANT

**20h55** 3

*Cambrioleur de haute volée, Simon sort tout juste de prison. Albert, son complice habituel, lui propose un coup : voler le Florentin, un diamant mythique qui va être mis en vente. Il va lui falloir s'approcher de Julia, la jeune diamantaire, chargée, suite au décès récent de sa mère, d'organiser les enchères en Belgique. Pour cela, Simon décide de se faire passer pour un spécialiste de la sécurité auprès de Julia.*

# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## L'EFFRONTÉE

**20h55** arte

*Charlotte, 13 ans, orpheline de mère, s'ennuie terriblement dans un village de Savoie. Incomprise par son père Antoine et son frère aîné Jacky, elle n'a que Léone, la jeune femme qui s'occupe d'elle, et Lulu, une voisine de cinq ans sa cadette, à qui se confier. Pendant les vacances d'été, Charlotte rencontre par hasard Clara Baumann, une pianiste virtuose de son âge dont la vie, très différente de la sienne, la fascine.*

## UNE FOIS POUR TOUTES RIRE CONTRE LE SEXISME

**20h55** 4

*l'occasion de la journée de la femme, ce spectacle met les dames à l'honneur. Des humoristes, acteurs, chanteurs et des comédiennes mettent l'accent - avec humour - sur les stéréotypes auxquels la gent féminine est confrontée au quotidien. Julie Ferrier, Alex Vizorek, Victoria Bedos, Isabelle Vitari, Ben, Nadia Roz, Les Coquettes, Garnier et Sentou, Rose bousculent les codes du genre pour mettre en lumière les inégalités, les préjugés et les comportements sexistes. Des sketches, des parodies de chansons, des happenings ainsi que des invités-surprise rythment ce spectacle décomplexé.*

## INDIANA JONES ET LE ROYAUME DU CRÂNE DE CRISTAL

**20h55** M6

*En pleine guerre froide, le professeur Indiana Jones vient d'être renvoyé de son université à cause de ses activités d'archéologue. Il rencontre alors un jeune motard, Mutt, qui lui propose de le mettre sur la piste du crâne de cristal d'Akator, une relique qui permettrait à son propriétaire de contrôler l'univers. Mais des Russes, guidés par Irina Spalko, veulent eux aussi mettre la main sur la fameuse pièce.*

## LOUIS(E) UNE FEMME À PART

**20h55** TF1

*Agnès s'apprête à fêter l'anniversaire de son fils avec son nouveau compagnon, Adrien. Alors qu'elle apporte le gâteau dans le jardin, elle aperçoit, troublée, une femme élégante s'installer dans la maison d'en face. Il s'agit de... Louis, qui était encore son mari sept ans plus tôt. Celui-ci avait brutalement quitté sa famille pour changer de sexe. Désormais Louise, elle souhaite revenir dans la vie de ses enfants.*

MIDI LIBRE
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# KATE MIDDLETON

## ELÉ GANCE BOLLYWOODIENNE POUR CÉ LÉ BRER L'INDE À BUCKINGHAM

***Argent, platine et perles... Un événement culturel qui a pris un tour très glamour avec la duchesse de Cambridge. Bientôt un an après leur visite marquante en Inde, le prince William et la duchesse Catherine de Cambridge avaient, lundi soir (27 février 2017), l'occasion de raviver les précieux souvenirs ramenés de ce voyage officiel sans quitter Londres : au palais de Buckingham, la reine Elizabeth II donnait, en effet, une réception pour le lancement de l'année de la culture indo-britannique 2017, célébration des liens culturels forts entre les deux pays à l'occasion du 70e anniversaire de l'indépendance de l'Inde. Un gala annoncé dès l'extérieur par la projection lumineuse d'un paon (emblème national du pays à l'honneur) et de figures dansantes sur la façade du palais royal, auquel prenaient également part le duc d'Edimbourg, époux de la souveraine, le prince Edward, leur plus jeune fils, et la princesse Eugénie d'York, leur petite-fille.***

## KENDJI GIRAC

### LE CHANTEUR FAIT SON ENTRÉE AU MUSÉE GRÉVIN

**Kendji Girac entre dans la postérité. Le chanteur qui a remporté la 3e saison de *The Voice* va avoir son double de cire au musée Grévin. D'après les informations de l'AFP, le célèbre Gitano viendra inaugurer son double de cire ce mercredi 8 mars à l'institution parisienne du 9e arrondissement. Le chanteur de "Gipsy pop" sera représenté avec une guitare et l'une des tenues portées pendant sa dernière tournée : blouson de cuir, tee-shirt, pantalon noir et boots.**

## VIRGINIE EFIRA

### ET SON COUPLE ATYPIQUE : COMMENT GÈRE-T-ELLE SA VIE DE FAMILLE ?

**Virginie Efira ne fait jamais dans le traditionnel, surtout pas en amour. L' actrice belge ne vit pas avec le père de sa fille de 3 ans (le réalisateur Mabrouk El-Mechri) et l'assume.**

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3027 | Lundi 6 mars 2017

| Horaires des prières pour Alger et ses environs | |
|---|---|
| Fadjr | 05h37 |
| Dohr | 13h00 |
| Asr | 16h17 |
| Maghreb | 18h52 |
| Icha | 20h09 |

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AVEC L'AFRIQUE

# L'ALLEMAGNE PROPOSE À LA BAD UN "PLAN MARSHALL"

L'Allemagne a proposé à la Banque africaine de développement (BAD) un "Plan Marshall" avec l'Afrique pour résoudre un certain nombre de défis auxquels fait face le continent, a indiqué la BAD sur son site web.

*"Le ministre fédéral allemand de la Coopération et du développement économique, Gerd Muller, a dévoilé le +plan Marshall+ avec l'Afrique que propose son gouvernement à la BAD, en déclarant que le Plan peut aider à relever certains des défis auxquels l'Afrique est confrontée"*, indique cette banque régionale.

Il s'agit d'un plan de développement qui mise sur l'entrepreneuriat, le secteur privé, les énergies renouvelables et la croissance verte.

Le ministre et sa délégation sont arrivés en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso, dans le deuxième volet d'une tournée de l'Afrique qui comprend la Tunisie et l'Egypte.

Selon M. Muller, le continent, devra créer 20 millions d'emplois par an et multiplier le nombre d'établissements d'enseignement et de formation pour répondre à l'accroissement de la population, qui devrait atteindre 2 milliards d'individus d'ici 2050.

Ce cas de figure, a-t-il ajouté, réclame une nouvelle initiative de l'envergure d'un *"plan Marshall avec l'Afrique et non pas pour l'Afrique"*, une expression qui, selon lui, souligne l'importance des efforts concertés de l'Afrique, de ses partenaires et du système multilatéral mondial.

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre a déclaré que le plan, qui s'inscrit dans le cadre l'Agenda 2063 de l'Union africaine, mettra l'accent sur la mobilisation économique, l'éducation, et les programmes de formation et l'entreprenariat pour offrir aux millions d'Africains de meilleures perspectives, essentielles à l'avenir du continent, à l'Europe et au monde.

*"Le projet préconise une coopération d'un nouvel ordre, gagnant-gagnant pour l'Afrique et les pays occidentaux dans des domaines tels que l'éducation, le commerce, le développement économique et l'énergie"*, note la BAD.

Il a appelé également à un accès plus équitable et amélioré au marché pour les exportations africaines et à l'éradication des flux financiers illicites au départ de l'Afrique et de l'évasion fiscale des grandes multinationales.

Le plan, a-t-il déclaré, *"vise à renforcer le soutien au développement des chaînes de valeur agricoles dans les pays d'Afrique pour leur permettre de tirer des bénéfices appropriés des produits, en citant les exemples du coton au Burkina Faso et du cacao et du café en Côte-d'Ivoire".*

*"Si vous n'investissez pas dans le développement, si vous ne comblez pas le fossé entre les riches et les pauvres, vous n'aurez pas la paix"*, a déclaré M. Muller, en faisant remarquer que la misère, la pauvreté et la faim servent souvent de catalyseurs au terrorisme et à la radicalisation.

Les gouvernements d'Afrique ont également un rôle à jouer en luttant contre la corruption, en assurant une bonne gouvernance et en améliorant la situation des femmes, a indiqué M. Muller précisant que son ministère augmenterait de 20 % l'aide allemande au développement de l'Afrique dans les pays qui engagent les réformes nécessaires.

*"Notre objectif est d'offrir des mesures incitatives claires en soutien à la création d'un environnement favorable aux investissements privés. Nous cherchons à établir des partenariats de réforme avec les pays d'Afrique, fondés sur les valeurs communes de la redevabilité, de la transparence et de l'engagement ferme"*, a-t-il souligné.

Pour rappel, la notion de "Plan Marshall" renvoie au Programme de rétablissement européen, qui était un programme américain de prêts accordés aux différents États de l'Europe pour aider à la reconstruction des villes et des installations bombardées lors de la Seconde Guerre mondiale.

Ces prêts étaient assortis de la condition d'importer pour un montant équivalent d'équipements et de produits américains, et pour les Etats bénéficiaires l'engagement d'accorder un financement du double du montant octroyé, qui était de 16,5 milliards de dollars.

L'initiative fut baptisée, par les journalistes, du nom du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, le général George Marshall, qui, lors d'un discours à l'université Harvard, le 5 juin 1947, avait exposé la volonté du gouvernement des Etats-Unis de contribuer au rétablissement de l'Europe.

CARAMBOLAGE À BOUMERDÈS

## DEUX MORTS ET QUINZE BLESSÉS

Deux personnes ont trouvé la mort et quinze autres ont été blessées dont cinq grièvement suite à un carambolage survenu tôt, hier sur l'autoroute Est-Ouest, précisément dans la commune de Laabâtache, ont indiqué les services de la Protection civile de de Boumerdès.

L'accident s'est produit, tôt ce matin ,dans la région de Draâ-Bira, lorsqu'un bus transportant des supporters de l'équipe de football de l'ASO Chlef, de retour de Béjaïa où leur équipe a rencontré la veille la JSMB, est entré en collision avec quatre véhicules légers et un camion semi-remorque.

Selon le lieutenant Ahmed Ismail, deux personnes sont mortes sur le coup et quinze autres ont été blessées dont cinq grièvement parmi lesquels deux ont dû être évacués vers l'hôpital de Aïn- Taya. Les autres blessés ont été transférés vers l'hôpital de Rouiba, a précisé la même source.

Compte tenu de l'importance du sinistre, la Protection civile a mobilisé des éléments de l'unité secondaire de Khemis-El- Khechna et de celle de Boudaouaou, en sus de six ambulances et engins d'intervention.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## SEPT BLESSÉS DANS UNE COLLISION À ALGER

Sept personnes ont été blessées suite à une collision entre un camion de dépannage et un bus de transport de voyageurs survenue hier à 6h du matin au niveau de l'autoroute Dar-El Beida-Alger, a indiqué le chargé de communication auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Le lieutenant Khaled Benkhalfellah a indiqué que les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont enregistré aux environs de six heures du matin un accident grave suite à une collision entre un camion de dépannage et un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Hamadi-Alger.

L'accident a fait sept blessés âgés entre 36 et 58 ans parmi les voyageurs.

Les blessés ont tous été évacués vers le CHU Mustapha-Pacha où ils ont reçu les premiers soins et leur état est stable actuellement.

Le non respect de la distance de sécurité serait à l'origine de cet accident, ajoute la même source.

Les services de la Protection civile ont mobilisé des ambulances pour l'évacuation des blessés ainsi que des camions citernes, a indiqué la même source.

ANNABA

## UN ENFANT MEURT NOYÉ DANS UN LAC

Les éléments de la Protection civile ont repêché le corps sans vie d'un enfant noyé dans un lac dans la localité de Oued-Nil, dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris de source locale.

Contactée par nos soins, la Protection civile affirme que la profondeur du lac est de 3 mètres et que la victime se baignait avec d'autres enfants avant de se noyer.

SÉISME À SKIKDA

## AUCUN DÉGÂT HUMAIN OU MATÉRIEL

Aucun dégât humain ou matériel n'a été occasionné par le séisme de magnitude 4,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter enregistré hier dans la commune d'Aïn- Bouziane, au sud-est de la wilaya de Skikda, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Le capitaine Rabeh Bennia, de la cellule de communication de la Protection civile, a assuré que la secousse tellurique a été ressentie dans plusieurs régions de Skikda et *"qu'aucun appel de détresse émanant de citoyens n'a été reçu par les services de la Protection civile"*, à cet effet.

Il a ajouté que la secousse tellurique de magnitude 4,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été suivie d'une réplique de magnitude 2,9 à 5h40 et dont l'épicentre a été localisé à 5 km au sud-est de la commune de Aïn-Bouziane.

Le même responsable a assuré que, dès la réception du communiqué du CRAAG, les services de la Protection civile ont *"mobilisé tous les agents et le matériel nécessaire pour faire face à toute éventualité"*, signalant que le tremblement de terre a néanmoins provoqué la panique chez les habitants de cette localité.

Une secousse tellurique de magnitude 4,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 2h46 dans la wilaya de Skikda, avait indiqué le CRAAG dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 1 km au nord-est d'Aïn-Bouziane.